



ÉDITORIAL

Un Pape étonnant

- Au fil des jours, nous apprenons à découvrir la personnalité du Pape François. Il nous étonne par ses initiatives. Parmi elles, l'heure d'adoration eucharistique du dimanche de la Fête-Dieu. Une première dans l'histoire de l'Église : dans le monde entier, en même temps, en communion avec le Pape à genoux devant Jésus-Eucharistie dans la Basilique Saint-Pierre, les fidèles étaient unis dans la prière. Tous, riches et pauvres, Blancs et Noirs, jeunes et vieux, tournés vers le Seigneur. Il était 17 h à Rome, 5 h du matin à Honolulu, minuit en Corée. La catholicité en acte.

- Le Pape argentin nous étonne aussi par ses petites phrases qui réveillent notre foi : « *On ne peut croire en Jésus sans l'Église* » ; « *ou bien on sert l'Esprit Saint ou bien on sert l'esprit du monde* ». Les chrétiens, répète le Pape, ne doivent pas être « *des chrétiens de bonnes manières et de mauvaises habitudes* ». Ni des tristes, comme « *ces chrétiens mélancoliques qui présentent davantage des faces de piment au vinaigre que des visages de personnes joyeuses* ». Ni des tièdes : « *Nous ne pouvons être chrétiens seulement à temps partiel !* ». Et encore moins des corrompus : « *Que de mal font les corrompus dans les communautés chrétiennes !* ».

- Être chrétien, c'est supporter l'épreuve : « *Quand un chrétien n'a pas de difficultés dans sa vie et que tout va bien, tout est beau, quelque chose ne va pas* ». Et le Saint-Père de nous inciter au courage : « *Suis-je capable de faire voir ma foi, avec respect, mais aussi avec courage ? ... Il nous faut du courage pour aller à contre-courant et le Seigneur nous donne ce courage* ».

Denis Sureau

Scoutisme catholique : la grâce d'un centenaire

Le scoutisme catholique a célébré cette année ses cent ans. Histoire des débuts héroïques et tumultueux d'un mouvement qui a trouvé son âme grâce au père Jacques Sevin. **P.4**



Répression policière Quand l'État défaille

Pour la famille, la résistance s'organise pacifiquement face à la violence et à la répression orchestrées par l'État. De multiples actions sont menées de front. **P.10**

Le Vatican rend ses comptes

La banque du Vatican, sous le regard de l'Autorité d'Information financière, travaille à restaurer son image. Une opération salutaire. **P.13**

ACTUALITÉS

Face au « mariage pour tous », le dilemme des élus . **P.9**

CULTURE

Paradoxal Henry David Thoreau. **P.18**

FIGURE SPIRITUELLE

Bienheureux Abouna Yaacoub, le saint Vincent de Paul libanais. **P.28**

MAGISTÈRE

Marie, femme de l'écoute de la décision et de l'action. **P.30**



SOCIÉTÉ

L'objection : un acte de noblesse

L'objection de conscience n'est ni un acte de désobéissance civique ni un acte d'insoumission. Elle est la marque de la liberté réelle de l'homme. Face aux lois immorales votées par le gouvernement, quelles possibilités s'offrent au citoyen ? Analyse d'un avocat sur ce qu'est cette fameuse objection de conscience et ce qu'elle n'est pas.

Michel de Garro

L'objecteur de conscience est celui qui, dans une circonstance donnée, refuse d'appliquer une norme de droit positif, parce qu'il juge cette norme et son application gravement contraires à une norme morale s'imposant à lui.

Ce refus peut notamment constituer, pour son auteur, le seul moyen de sortir humainement d'un état de tension insoutenable auquel le soumet une pression sociale. Ainsi en est-il lorsqu'une personne se trouve poussée, sous prétexte de légalité, soit à renoncer à l'exercice de son activité, soit à s'engager dans la voie de compromis diluant ses convictions (1). En cela, son refus est un acte humain par excellence. L'objection de conscience est assez volontiers admise, dans un ordre juridique donné, lorsque son exercice est conforme à la loi. C'est ainsi que se trouve réglemée l'objec-

tion au service militaire, à laquelle l'objection de conscience est souvent identifiée. Cette condition n'échappe à la contradiction que parce que les lois en cause ne sont pas les mêmes. L'idée, légitime, est que l'objection opposée à telle loi ne doit pas procéder d'un rejet de toute loi, ni d'un comportement incompatible avec la citoyenneté. C'est pourquoi l'exercice du droit reconnu d'objecter s'accompagne généralement de l'exigence d'une contrepartie sociale. Ainsi l'objecteur de conscience au port des armes doit-il servir son pays autrement.

Pas d'insoumission

Ce trait permet de souligner que l'objection de conscience n'est pas un acte de désobéissance civique, ni d'insoumission. Elle ne l'est pas lorsque la loi est objectivement juste ; elle l'est moins encore lorsque celle-ci est gra-

oblige, avec cette réserve : comme en tous domaines, chacun est tenu d'éclairer son jugement. Nul ne peut être excusé de suivre prétendument sa conscience alors qu'il la sait reposer sur des connaissances insuffisantes ou, a fortiori, erronées.

vement injuste, dût-elle alors ne s'accompagner d'aucune contrepartie. La résistance à cette « loi » contraire au bien social est en soi une contribution – proportionnée aux sacrifices qu'elle impose – à ce bien de tous. Cependant, la limite de ce genre de dispositif est évidente. Si l'objection de conscience est légale pour autant

“La loi juste est adéquation à la loi naturelle.”

qu'elle est reconnue par les lois, la tentation peut être grande de l'enfermer « légalement » dans des conditions telles qu'elle ne puisse pas légitimement s'exprimer. Il suffit, à l'occasion de la promulgation d'un texte moralement litigieux, de ne pas la prévoir. Il est alors au moins implicitement établi, dans un contexte juridique positiviste, que le texte en question ne peut rencontrer d'objection de conscience légitime. L'artifice est néanmoins à la fois grossier et totalitaire. Il consiste à faire de la loi positive l'instance ultime de la conscience. Chacun est sommé de l'intégrer en soi com-

me telle. C'est ce qui est advenu pour la pseudo-loi dite du « mariage pour tous », au nom de la tolérance. Tandis qu'étaient par ailleurs sabotés les freins institutionnels du référendum, du Conseil économique et social et du Conseil constitutionnel, François Hollande a décidé que l'objection de conscience devait être exclue de son champ.

Un jugement éclairé

Mais un artifice reste un artifice. La conscience demeure ce qu'elle est : un jugement de l'intelligence éclairé par les lois supérieures de la moralité. S'il devait en être autrement, l'homme pour lequel les lois sont faites ne serait plus un homme ; il cesserait d'être libre, pour n'être plus qu'une bête, acceptant son joug parce qu'il est un joug, à l'instar des infortunés patients du docteur Moreau. De son côté, le texte promulgué, gravement contraire à la loi morale, demeure également ce qu'il est, en dépit de ses prétentions à gouverner les consciences : peu de chose. Rien, en tout cas, qui puisse obliger. Un tel privilège n'appartient qu'à la

loi juste, parce qu'elle est en adéquation à la loi naturelle qui incline l'homme à son bien. La « loi » gravement injuste, loin d'exclure l'objection de conscience, la fonde. Sa seule existence invite tout homme digne de ce nom à l'objection, laquelle, face à la contradiction de la pseudo-loi humaine à la loi morale, est la seule attitude honorable. Cette pseudo-loi n'a donc aucune force pour désarmer l'objection de conscience. Ne lui reste que la violence d'État. Celle-ci serait-elle matériellement efficace qu'elle n'en serait pas moins commandée par une déraison à certains égards homicide.

Ces observations permettent de comprendre, nous l'espérons, que l'objection de conscience ne crée pas plus de « conflit de devoirs » qu'elle n'impose de « devoir de désobéir ». Il faut pourtant y insister. Le « conflit de devoirs » en tant que tel n'existe pas. Nul ne peut se trouver dans des circonstances où il soit dans l'obligation morale de ne pas faire ce qu'il doit. Le devoir

1. Jean-Paul II, « Discours aux participants au Congrès international des obstétriciens et des gynécologues catholiques », 18 juin 2001, n. 4. Nous laissons ici de côté les problèmes soulevés par la « conscience erronée », qui voit une objection là où il n'y en a pas, ou qui ne voit pas celle qui s'impose. Il suffit ici de rappeler que la conscience même erronée

>Église

Anniversaire

Un siècle de scoutisme catholique



Pour un mouvement destiné à la jeunesse, c'est un bel âge : le scoutisme catholique a célébré cette année ses cent ans d'existence. Bien installé dans le paysage catholique, devenu une évidence pédagogique pour bien des familles où l'on est scout de père en fils et guide de mère en fille, ce mouvement venu du monde anglo-saxon et anglican n'a pas connu une insertion toujours facile. Historien du scoutisme, auteur de plusieurs ouvrages sur des figures scoutes, Christophe Carichon retrace ici les débuts héroïques et tumultueux d'un mouvement qui a trouvé son âme grâce au père Jacques Sevin, aujourd'hui vénérable.

Les temps héroïques

Si 1913 marque la bénédiction par le pape du mouvement scout, celui-ci mit plusieurs années avant d'être accepté et reconnu par les hommes d'Église. Rappel historique de ces premières années d'un mouvement centenaire.

Christophe Carichon

>>> Le dimanche 13 janvier 2013, Mgr Guy Harpigny, évêque de Tournay (Belgique), a présidé la messe d'ouverture du centenaire du scoutisme catholique dans le monde. C'est en effet en janvier 1913 que le pape saint Pie X avait envoyé, par la

main de son secrétaire d'État le cardinal Merry del Val, une « spéciale bénédiction » aux *Belgian Catholic Scouts*. Pourtant, malgré cette caution vaticane, le scoutisme catholique était alors attaqué de toute part par la frange « intransigeante » de l'Église catholique. Quelques mois plus tard, par exemple, la revue des jésuites,

Les Études, publiait un long article du père Caye critiquant vertement le scoutisme. Mais ce qui surtout était vilipendé, à juste titre, n'était pas le scoutisme catholique, qui n'existait pas encore vraiment, mais les mouvements neutres et d'inspiration protestante appelés « éclaireurs » dans la plupart des pays francophones. Pour l'Église, le scoutisme représentait un danger car il menaçait l'âme des petits catholiques qui y adhéraient volontiers et mettait en danger ses propres œuvres de jeunes comme les patronages. C'est pour en avoir le cœur net



Une famille scout dans les années 1920.

>>> Suite page 5

>Église



Le père Jacques Sevin (1882-1951), l'âme rayonnante du scoutisme français.

>>> Suite de la page 4

qu'un jésuite français de 30 ans, Jacques Sevin, exilé en Belgique par la loi de 1901 sur les associations, avait obtenu de ses supérieurs l'autorisation de se rendre *in situ* de la réalité du scoutisme en Grande-Bretagne. Cette méthode nouvelle le séduisait. Là-bas, lors du rallye du district nord de Londres, il avait rencontré son fondateur Baden-Powell et avait été conquis autour d'une tasse de thé ! De plus, plusieurs évêques d'outre-Manche, dont Mgr Bourne, archevêque de Westminster, étaient très favorables à un scoutisme catholique. De retour en Belgique, le jésuite allait créer une petite troupe au sein du collège de Mouscron en 1917. Plus tard, il s'attela à la rédaction de son ouvrage *Le Scoutisme*, qui ne sera publié qu'en 1922. Ce maître livre est la « Bible » du scoutisme catholique.

Les premiers groupes de scouts

Le père Sevin n'est donc pas le fondateur du scoutisme catholique mais plutôt l'un de ses organisateurs les plus dynamiques. En effet, bien avant la Première Guerre mondiale en France, des prêtres et des laïcs s'étaient lancés dans l'aventure en Belgique et en Angleterre mais aussi en France : ainsi, l'abbé d'Andréis et les Éclaireurs des Alpes à Nice (1911), la Milice Saint-Michel de Louis Faure et les Cadets de saint Henri de A. Poncet au Creusot, les Éclaireurs Mâconnais de l'abbé Ferret, les Diables blancs de l'abbé de Grangeneuve et

de Lucien Goualle, l'Avant-Garde Saint-Lazare de l'abbé Piguët et les Intrépides du Rosaire de l'abbé Caillet et Henri Gasnier à Paris et surtout les Entraîneurs de Saint-Honoré d'Eylau de l'abbé Cornette, d'Édouard de Macédo et de Paul Coze (1916). Ces derniers existent toujours : adhérant aux Scouts de France en 1920, ils forment aujourd'hui le Groupe Saint-Louis des Scouts unitaires de France. Pleins de bonne volonté, ces différents groupes ne sont pas en lien les uns avec les autres : les Scouts de France vont les fédérer.

Fondation officielle

Le 25 juillet 1920, le père Sevin, l'abbé Cornette et Édouard de Macédo créent officiellement la Fédération nationale catholique des Scouts de France qui connaît aussitôt un succès foudroyant. Sans dénier leurs mérites respectifs aux autres fondateurs, il est certain que le rôle du père Jacques Sevin est capital dans l'expansion de la Fédération. Il en est indéniablement l'âme rayonnante. Cette même année 1920, le père Jacques Sevin (Scouts de France), le comte Mario di Carpegna (Association des scouts catholiques italiens) et Jean Corvisier (*Baden-Powell Belgian Boy-Scouts*) fondent l'Office international du scoutisme catholique (OISC) afin d'unir leurs efforts et leurs forces ; ils sont bien vite rejoints par plusieurs associations nationales : Hongrie, Argentine, Autriche, Équateur, Pologne, Espagne, Luxembourg, Chili et l'Association reçoit les encouragements du pape Benoît XV deux ans plus tard.

En France, après la fondation, l'heure est désormais à l'expansion. Prenant leurs bâtons de pèlerin, le père Sevin et le Chef scout, le général de Salins (qui a succédé au général de Maud'huy en 1921) s'en vont à la rencontre des évêques plaider la cause des Scouts de France. Mais les choses ne sont pas simples. Visitant les évêques de Bretagne, Salins écrit au père Sevin en 1922 : « À Rennes, Mgr Cha-

>>> Suite page 6

>Le scoutisme en 2013

Dans les années 1960-1970, pour des raisons essentiellement pédagogiques même si les aspects politiques et religieux ne sont pas à exclure, le scoutisme catholique a déchiré la soutane beige du père Sevin en de multiples morceaux. Aujourd'hui, alors que les tensions se sont apaisées, plusieurs associations revendiquent leur part d'héritage :

– **Les Scouts et Guides de France (2004)** sont le résultat de la fusion entre les deux associations les plus anciennes du scoutisme catholique : Scouts de France (1920) et Guides de France (1922). Les SDF ayant ouvert les unités masculines aux filles, les GDF voient leurs effectifs fondre comme neige au soleil et le rapprochement avec les SDF devient inévitable. Ils appliquent la réforme pédagogique des années soixante. 69 000 membres

– **Les Guides et Scouts d'Europe (1958)** : issus des Europa scouts et du groupe Bleimor (SDF et GDF) des Bretons de Paris et de quelques autres groupes SDF. La pédagogie est traditionnelle (système des patrouilles, pas de mixité dans les unités) et le catholicisme bien affirmé, même si très tôt les GSE acceptent des enfants d'autres confessions chrétiennes en leur sein (protestants en Alsace notamment). Cet œcuménisme pré-conciliaire leur vaut une condamnation de l'Assemblée des cardinaux et archevêques en 1959. 29 000 membres.

– **Les Scouts unitaires de France (1971)** : les premiers SUF sont les dernières troupes unitaires ayant survécu à l'imposition de la réforme des années 1960. Les groupes sont formés d'unités masculines et féminines mais les unités elles-mêmes ne sont pas mixtes. Très bien implantés dans les paroisses, les SUF pratiquent un scoutisme classique. Ils ont accepté le ralliement d'une partie des Scouts et Guides Saint-Georges en 1992. 23 000 membres.

– **Les Europa scouts (1987 dans sa forme actuelle)** : pédagogie et liturgie traditionnelles (aumôniers issus de la Fraternité Saint-Pierre ou du Christ-Roi). 1 500 membres

– **Les Scouts de Doran (2003)** : pédagogie et liturgie traditionnelles (aumôniers issus de la Fraternité Saint-Pie X ou d'autres prêtres amis) : quelques centaines de membres.

– **Riaumont** : Les Scouts de Riaumont ne sont pas à proprement parler une association scout. Mais de par leur rayonnement (groupes scouts affiliés, village d'enfants, laboratoire scout, Tour Saint-Jean-Baptiste des « Scouts morts pour la France », Feux de Saint-Jean, Institut religieux de la Sainte Croix de Riaumont inspiré de la spiritualité de l'« Ordre scout » voulu par le père Sevin...), ils méritent largement de figurer parmi les héritiers les plus fidèles du scoutisme catholique originel.

C.C.



La messe en camp, spécificité du scoutisme catholique.

>Église

>>> Suite de la page 5

rost marchera et nous facilitera notre tâche. À Nantes, Mgr Le Fer de la Motte nous donnera force eau bénite mais il est à craindre que ses désirs s'envolent à ce premier effort. (...) À Vannes, Mgr Gouraud m'est signalé comme assez mal disposé pour toute novation ne venant pas de lui. À Quimper, Mgr Duparc sera aimable car il connaît bien ma famille (...) mais on le dit craintif et redoutant le sillonnisme qui à un moment avait fait de nombreux adeptes dans son jeune clergé. Aucun renseignement sur l'évêque de Saint-Brieuc (...).

Dans les faits, de nombreux évêques s'opposent au scoutisme catholique et tentent, vainement, de le faire condamner par le pape. Il faudra souvent attendre la mort des récalcitrants, comme à Nantes ou à Coutances, pour que l'œuvre pénètre officiellement dans le diocèse. Mais, dans la majorité des cas, l'enthousiasme prévaut comme à Paris

Les Scouts sont "l'image visible et tangible de l'unité, de l'universalité de la catholicité." (Pie XI)

où Mgr Dubois est un de leurs plus fervents défenseurs. En septembre 1925, lors de l'Année sainte, dix mille scouts catholiques du monde entier défilent devant Pie XI qui accorde solennellement sa bénédiction à ses « Fils très aimés, (...) image visible et tangible de l'unité, de l'universalité de la catholicité » de l'Église. Comparés à saint Jean, et aux jeunes hommes de l'Évangile, les scouts catholiques sont pour le pape « les espérances généreuses, commençant à fleurir, pleines de sève, de la génération future, les espérances de la religion et de l'Église aussi bien que de la famille et de la patrie ». Pour les fondateurs du scoutisme catholique, la victoire est officiellement acquise.

Un beau bilan

L'année suivante, le bilan de l'implantation des Scouts de France est



Les guides de la 1^{re} Rennes, dans les années 1930.

>Scoutisme

Signes d'identité

Plusieurs signes différencient les scouts catholiques des éclaireurs laïcs et protestants :



>La croix scout ou croix de Jérusalem. Croix potencée rouge dessinée par le père Sevin pour sa troupe de Mouscron. C'est la croix de Godefroy de Bouillon et des chevaliers du Saint Sépulcre. Adoptée par de nombreux pays : France, Canada, Belgique, Liban... Les Scouts d'Europe ont adopté pour leur part la croix à huit pointes.



>Le loup de Gubbio et saint François. Si *Le Livre de la Jungle* de Kipling res-

te la référence, saint François d'Assise et le loup de Gubbio « baptisent » le louvetisme catholique dès son origine.



>La messe au camp. Par l'indult apostolique de 1923 obtenu par le chanoine Cornette auprès du cardinal Gasparri, secrétaire d'État de Pie XI, les aumôniers scouts obtiennent de nombreuses libéralités en terme de célébration de la messe et de confession.



>L'aumônier scout. Présence visible de l'Église au milieu des enfants, il

est le prêtre qui dispense les sacrements et l'adulte qui sait écouter les petits et modérer l'ardeur des jeunes chefs. Le mot du soir à la veillée est son apanage.



>Les prières et les cantiques « scouts ». Indissociables des messes, des fins de veillée, des temps de prière, ils sont désormais au répertoire de nombreux mouvements et groupes non scouts : Prière scout (inspirée de la prière jésuite), Prière des chefs, Cantique des patrouilles, complies scout (« Avant d'aller dormir sous les étoiles... »), Notre-Dame des Éclaireurs (« Ô Vierge de lumière... »), Vierge des chemins de France, grâces et bénédictions...

élogieux. L'annuaire de la Fédération de 1926 dénombre 18 provinces scout en métropole et dans les colonies (Algérie, Madagascar, Togo, Maroc, Tunisie), soit 282 troupes de scouts, 108 meutes de louveteaux, 14 clans de routiers et 72 troupes en formation. Le camp-école de Chamarande, ouvert en 1922, voit passer des centaines de chefs et de cheftaines sous la houlette du père Sevin. Des revues de qualité (*Le Chef*, *Le Scout de France*, *Le Bulletin de Liaison des Aumôniers scouts...*) complètent la formation reçue sur le terrain.

Enthousiasme général

Des prêtres, des laïcs, des familles entières s'enthousiasment pour le scoutisme qui reçoit le soutien de nombreuses personnalités dont celui

du maréchal Hubert Lyautey qui accepte la présidence d'honneur des trois associations masculines. Quant aux jeunes filles, elles sont regroupées dans une association des Guides de France depuis 1922 sous l'impulsion d'Albertine Duhamel et de Marie Diémer, créatrice des jeannettes. En 1933, lorsqu'après une grave querelle de personnes, le père Sevin est contraint à la démission de toutes ses responsabilités, il peut être fier de lui : des milliers de jeunes Français, portant sur le cœur la croix potencée, ont promis de « servir de (leur) mieux Dieu, l'Église et la patrie » et de donner aux autres le meilleur d'eux-mêmes. La recette fonctionne toujours.

◆
Christophe CARICHON

» Église

Entretien

Le père Sevin, un pont entre les scouts

Magistrat, historien du scoutisme et des mouvements de jeunes, Jean-Jacques Gauthé a participé à de nombreux colloques et est l'auteur d'une quarantaine d'articles et de plusieurs ouvrages. Il est aujourd'hui membre du Conseil d'administration des Scouts et Guides de France.

Propos recueillis
par Christophe Carichon

Pouvez-vous nous dresser le portrait de ce jésuite atypique qu'était le R.P. Jacques Sevin ?

» **Jean-Jacques Gauthé** : Le révérend père Sevin (1882-1951) fut à la fois un théoricien et un organisateur du scoutisme, un pédagogue et un artiste. Il est en juillet 1920 l'un des cofondateurs des Scouts de France. Et il a été l'âme du scoutisme catholique par la publication en 1922 de son livre *Le Scoutisme*. Il est mis à l'écart en mars 1933. Il refuse alors toute polémique avec l'association qu'il avait largement contribué à créer et dissuade toute velléité de scission. En 1944, il crée un ordre religieux féminin inspiré du scoutisme, la Sainte Croix de Jérusalem, installé à Boran-sur-Oise. Le pape Benoît XVI l'a déclaré vénérable le 10 mai 2012, ouvrant ainsi la voie de sa béatification.

Comment le père découvre-t-il le scoutisme ? Y avait-il d'autres initiatives locales à l'époque ? Le père Sevin n'est tout de même pas le seul à s'intéresser au scoutisme pour les petits catholiques.

» C'est principalement par deux articles des *Études* de février-mars 1913 que le père Sevin va découvrir le scoutisme. Il n'est toutefois pas le fondateur du scoutisme catholique, comme on l'indique parfois, dans un raccourci hâtif. Dès 1910, des scouts catholiques existent, en nombre important, en Grande-Bretagne et en Belgique. De même, le R.P. Sevin n'est pas l'initiateur du scoutisme en France. Celui-ci apparaît dès 1911, principalement chez les protestants et prend très vite un essor important. À la veille de la Première Guerre mondiale, il y a près de 20 000 éclaireurs en France. Mais les catholiques, en dehors d'initiatives locales, notamment à Mâcon ou Nice, restent à l'écart.

Dès son apparition en France, le scoutisme est l'objet d'attaques très dures de la part d'évêques et de prêtres : « *mare aux équivoques* », « *cosmopolitisme suspect* », « *franc-maçonnerie pour enfants* ». Rien ne lui est épargné.

» Le R.P. Sevin fait comprendre aux catholiques français l'importance et l'intérêt du scoutisme. Car ceux-ci, à quelques exceptions près, dont celle du Sillon, sont hostiles au scoutisme. Celui-ci vient de Grande-Bretagne, ennemi héréditaire et du monde protestant : Baden-Powell est anglican. Le scoutisme apparaît aussi comme une activité étrange, où l'on fait dormir des enfants sous la tente, au fond des bois, sous la direction d'un chef un peu plus âgé qu'eux ! Et que dire de la promesse, ce serment d'être fidèle à une loi dont Dieu est absent ! Et en Grande-Bretagne, le scoutisme est interconfessionnel, réunissant simultanément protestants, anglicans, catholiques, juifs... Dans cette promesse ajoutée à l'usage de symboles, du salut, des différents grades, certains voient, dans une France très marquée par les affrontements autour des questions religieuses, une franc-maçonnerie pour enfants. D'où une intense campagne de presse autour de ce thème, de l'éducation hors du catholicisme et donc contre lui, du complot destiné à protestantiser la jeunesse française...

Le calme revenu, le père Sevin occupe des responsabilités importantes au sein des Scouts de France. Il apparaît, non seulement comme un fondateur, mais comme l'âme du scoutisme catholique.

» Le R.P. Sevin donne son âme au scoutisme catholique. Il montre que l'on peut être pleinement scout et pleinement catholique. Il renforce le niveau d'exigence spirituelle par



Jean-Jacques Gauthé continue ses recherches sur le scoutisme en Europe pendant la Deuxième Guerre mondiale.

rapport au scoutisme britannique, par exemple en introduisant Dieu dans la loi scout et la promesse. Et il fonde une véritable spiritualité scout, reposant sur l'Incarnation, la contemplation, le service, la tente et le camp volant. À la veille de la Seconde Guerre mondiale, il y a 75 000 Scouts de France. L'une des raisons de ce succès est que comme Baden-Powell, il comprend l'importance de la formation des cadres. Dès 1923, il installe et dirige à Chamarande le camp de formation des cadres des Scouts de France. Ce lieu va être la matrice de l'identité de l'association.

Quelles explications donner alors à son éviction brutale du mouvement en 1933 ?

» Le prestige dont jouissait le R.P. Sevin, chef du camp de formation de Chamarande, théoricien du scoutisme, suscitait des jalousies. La question de la création d'un ordre religieux inspiré du scoutisme est aussi l'une des raisons de son départ. L'Église ne la souhaitait pas à l'époque. La direction spirituelle qu'il exerçait sur certains cadres des Scouts de France a aussi pu apparaître de nature à créer une dualité de pouvoirs au sein de l'association.

Aujourd'hui revendiqué par tous les mouvements catholiques de scoutisme, le père Sevin apparaît comme une figure fédératrice ainsi que le prouvent les cérémonies marquant l'ouverture du centenaire du scoutisme catholique à Mouscron, le dimanche 13 janvier 2013. D'autres rassemblements inter-mouvements sont-ils prévus ?

» Le père Sevin est aujourd'hui un pont entre scouts catholiques de sensibilités différentes. Il est une référence commune aux trois grands mouvements catholiques de scoutisme, les Scouts et Guides de France, les Scouts unitaires de France et les Guides et Scouts d'Europe. Ces sensibilités différentes se respectent et se rencontrent aujourd'hui, ce qui est loin d'avoir été le cas dans le passé. Un rassemblement d'un millier de scouts de ces trois mouvements a eu lieu le dimanche 30 septembre 2012 à Boran-sur-Oise. D'autres suivront.

Pour en savoir plus : Jean-Jacques Gauthé, Les Scouts, *Le Cavalier Bleu éd.*, coll. « *Idées reçues* », 128 p., 9,95 €.

>Église

Controverse

Le scoutisme catholique est-il possible ?

Accusé de théosophie, le scoutisme catholique fut menacé de condamnation romaine. En réaction, le père Sevin redonna de fermes leçons de principes.

Christophe Carichon

En mars 1924, l'abbé Cornette écrit au père Sevin : lors de l'Assemblée des cardinaux et archevêques (ancêtre de la Conférence des évêques de France), « nous avons été attaqués avec violence (...). On a prédit que nous finirions par être condamnés comme le Sillon ! ». En effet, plusieurs semaines auparavant, des évêques ont reçu un volumineux travail de réflexion intitulé : *Le scoutisme catholique et la théosophie*. Pour la jeune association des Scouts de France, le danger est réel car sans autorisation des évêques, ils ne peuvent entrer dans les diocèses. Quant à la menace de condamnation pontificale, elle est sérieuse et motivée.

L'auteur de ce mémoire contre le scoutisme, Henri Jeoffroid, appartient aux

Frères de Saint-Vincent-de-Paul, une congrégation fondée en 1845 dans la dynamique du catholicisme social. Professeur au scolasticat à Rome, aumônier de patronage, le père Jeoffroid est un théologien solide et un adversaire acharné du libéralisme qui connaît parfaitement son sujet. Dans ses notes, il cite tous les grands auteurs scouts : Baden-Powell, Vera Barclay, Kipling, Roland Philipps, Nicolas Benoit, Georges Bertier, le père Sevin, l'abbé Cornette, etc.

Rumeur et incompréhension

La Société de Théosophie, à laquelle le père Jeoffroid accuse le scoutisme d'être lié, est un mouvement religieux gnostique et messianique prônant l'internationalisme, l'interconfessionnalisme et usant de l'occultisme et de l'ésotérisme, le tout agrémenté de spiritualité hindouiste et

bouddhiste. Elle est condamnée par le Saint-Siège en 1919. Le raisonnement du père Jeoffroid est le suivant : il y a des relents de théosophie dans le scoutisme que l'on sait déjà imprégné de protestantisme et de franc-maçonnerie. Le scoutisme catholique, en vertu de la fraternité scout, a des contacts avec les neutres et les protestants : donc, à l'intérieur, comme à l'extérieur, il existe de sérieux risques de contamination et de nombreux dangers pour le scoutisme même ca-

tholisé. Le père Jeoffroid reproche au scoutisme son origine, sa morale, sa pédagogie, ses réalisations et sa pseudo-religion. Parmi les exemples concrets de théosophisme scout, il relève les rituels initiatiques (admission d'une patte-tendre), les grades, insignes (la *svastika* hindoue), les signes de reconnaissance (salut), l'uniforme (« *accoutrement spécial* »), les « *rites grotesques tout comme en maçonnerie* » (appellation, épreuves), la loi scout, simple copiage des principes théosophes, l'autoéducation « *qui est du panthéisme émanantiste tout simplement* » et qui crée chez l'enfant « *un sentiment d'indépendance* », le vocabulaire spécial et le côté secret et « *bande à part* » (cas de la patrouille notamment), les cérémoniaux (promesse, investiture, voûte d'honneur, chaîne d'amour), le louvetisme dans son ensemble (Grand Hurlement « *ridicule* », danses qui abrutissent et animalisent l'enfant, le terme louveteau qui est maçonnique), le campisme qui peut être « *école de perversion* », le « *peaurogisme* », mais aussi l'imitation des rites africains et druidiques et enfin le totémisme qui est « *dégradant* » pour la dignité du chrétien et qui a « *un caractère idolâtrique* ».

Un péril sérieux ?

Pour lui, « *le scoutisme catholique fait courir un péril très sérieux à l'intégrité de la foi et met en danger le salut des âmes qu'il atteint. Il a déserté la bannière de Jésus-Christ pour se ranger sous la "bannière verte" de l'ennemi (...). (Il) a pris pour totem, un saint Georges symbolique. Nous prions le vrai saint Georges de l'Église de Jésus-Christ d'occire cette bête qui fait tant de ravages, cette bête puante qui n'est autre que la théosophie et d'occire avec elle son affreux avorton le scoutisme* ».

En mai 1924, le danger d'une condamnation apparaît si grand que le père Sevin et le général de Salins décident d'aller défendre leur cause à Rome auprès du pape. Là-bas, ils rencontrent le père Jeoffroid. L'entretien est sanglant. Pendant trois heures, les protagonistes s'affrontent dans une *disputatio* digne des grandes polémiques du Moyen Âge. Au terme de cet échange sans concession, le père Jeoffroid note : « *Tous deux sont partis, plutôt*

affaïsés. Le père Sevin était déprimé. Il ne m'a pas caché qu'il redoutait une désapprobation générale. »

Dès lors, les deux prêtres vont s'attacher chacun de leur côté à faire triompher leurs idées sur le scoutisme et obtenir ou éviter son éventuelle condamnation pontificale. Pendant toute une semaine, le jésuite fait le siège des cardinaux afin d'obtenir une audience de Pie XI, qu'il rencontre enfin au bout d'une semaine d'efforts. Le Saint-Père accepte de suspendre la condamnation prévue.

Si le jésuite parvient ainsi à « retourner » Pie XI, il doit aussi accepter certaines concessions. Ces résolutions capitales pour l'histoire du scoutisme catholique, le père Sevin les intitule « *Les leçons de notre séjour à Rome* ». La première leçon retirée est la « *fermeté dans les principes* » et le refus absolu de pactiser avec les autres associations considérées comme des « *adversaires* ». Deuxièmement, le père Sevin donne une définition plus catholique de la fraternité en rappelant « *qu'une des erreurs condamnées dans le Sillon a été une conception de la fraternité humaine placée au-dessus de la fraternité chrétienne, catholique* ». Il propose une modification du texte de la promesse en remplaçant « *fraternité scout* » par « *famille Scouts de France* » et d'éviter l'appellation « *frère scout* » ou « *frère éclaireur* ». La troisième leçon est d'humilité : les Scouts de France doivent cesser de vivre entre eux et s'ouvrir aux autres œuvres catholiques, afin d'évacuer « *l'esprit de caste* ». La quatrième leçon est une leçon de prudence qui doit inciter les membres de l'association à faire plus attention à ce qu'ils font, disent, écrivent, car l'opinion catholique ecclésiastique peut être déconcertée par certaines pratiques. Le père Sevin demande aussi de « *proscrire absolument* » le mot « *totem* », de remplacer certains chants totémiques, d'éviter tout indianisme, etc. Enfin, il préconise d'adopter une « *juste mesure* » tout en évitant « *la surenchère catholique et religieuse* » qui mènerait à une spiritualité scout particulière. Pour le père Sevin, il n'y a pas de doute, le scoutisme peut être baptisé. Un scoutisme catholique est non seulement possible mais surtout indispensable. ♦



La cérémonie de la promesse scout fut un moment considérée comme néfaste pour les enfants...

SOCIÉTÉ

Le dilemme des élus

Adjoint au maire de Versailles, François-Xavier Bellamy est convaincu qu'il sera nécessaire de poursuivre la mobilisation contre la loi Taubira, ce « coup de folie éphémère ». Mais ses propos n'engagent que lui-même lorsqu'il invite à comprendre les élus qui en dépit de leurs convictions procéderont à des « mariages » homosexuels.

Propos recueillis
par Adélaïde Pouchol

Quel regard portez-vous sur la mobilisation et quelles leçons en tirez-vous ?

» **François-Xavier Bellamy** : Il s'est produit en quelques mois une révolution intérieure aussi inattendue qu'inespérée, une prise de conscience partagée par une large part des Français de ce qui se joue pour la civilisation occidentale. Pour autant ce réveil, si extraordinaire soit-il, est arrivé trop tard. Nous devons faire un examen de conscience sur les trente dernières années pour envisager les actions à venir, sans nous complaire dans un sentiment à la fois orgueilleux et désespéré qui nous ferait penser que notre mobilisation était parfaite mais que l'ennemi était trop fort.

Comment envisagez-vous l'avenir de la mobilisation ?

» Le début fut inattendu, la suite le sera sans doute autant. L'avenir de la France est imprévisible, sur le plan économique, institutionnel... Je me garderai de jouer les devins ! Mais une priorité est certaine : il sera nécessaire, pour poursuivre la mobilisation, de réinvestir la culture, les médias, l'éducation, autant de lieux que nous avons désertés où, pourtant, l'opinion se forge.

La loi est désormais votée. Comment comptez-vous réagir aux demandes de « mariages » homosexuels dans votre mairie ?

» Il est scandaleux que le pouvoir ne garantisse pas l'ob-



«La loi sera abrogée. C'est une certitude.»
(F.-X. Bellamy)

jection de conscience à chaque élu. À Versailles, comme dans toutes les grandes villes, il y a des élus socialistes : ils assumeront les décisions de la majorité actuelle. La situation est infiniment plus délicate dans les petites villes, lorsqu'aucun des élus ne souhaite célébrer ces unions. Il faut donc continuer d'exiger une solution qui préserve la liberté de conscience de ces élus : le Collectif des Maires pour l'Enfance rassemble par exemple des milliers d'élus, et à travers cette association s'organisent à la fois l'entraide des maires entre eux et le soutien qu'ils pourront recevoir des citoyens. La mobilisation a déjà porté quelques résultats, par exemple la simplification de la procédure de délégation que le gouvernement envisage pour les maires. Mais il faut aussi que nous sachions comprendre et respecter les élus qui, tout en continuant de militer pour l'abrogation de la loi Taubira, procéderont malgré tout à des mariages ho-

mosexuels. Ce n'est pas notre cas à Versailles, mais pour beaucoup d'élus le dilemme sera très lourd : et je crois qu'il ne faudra pas blâmer ceux qui, sans taire leurs convictions, procéderont à ces mariages avec lesquels ils ne sont pas d'accord, pour ne pas abandonner leur mission. Le risque serait que nous désertions la politique locale comme nous avons abandonné d'autres terrains ; nos opposants n'attendent que cela.

La loi pourrait-elle être abrogée ?

» La loi sera abrogée, c'est une certitude – tout simplement parce qu'elle n'est pas viable. Nous sommes en train de tester un modèle jamais expérimenté dans l'histoire de l'humanité. L'homosexualité a toujours existé, bien sûr ; elle a été plus ou moins acceptée par le passé, mais jamais aucune civilisation n'a permis de « marier » deux personnes de même sexe, ni affirmé qu'un enfant peut avoir « deux pères » ou « deux mères ». La loi Taubira est un coup de folie éphémère ; parce qu'elle fait reposer toute la filiation sur la volonté individuelle, elle n'est tout simplement pas durable. Dans sa rédaction même, ce texte insulte l'avenir. Prenons un exemple concret, la réforme de la transmission du nom de famille. Avec la loi Taubira, l'enfant porte par défaut les noms de ses deux parents... D'ici deux ou trois générations, ce sera un immense casse-tête patronymique. Mes petits-enfants porteront-ils quatre noms de famille ? Faudra-t-il leur laisser la responsabilité de

L'HUMEUR DE PASQUIN Non-violence ?

La cathédrale de Nantes profanée, des veilleurs méchamment agressés, les provocations des délinquants rouges « anti-cathos » se multiplient. Et nous ? Nous, dans les dîners, là où confortablement on critique l'action des autres, le terme de non-violence devient un marqueur catho, un impératif d'action ! Ben non ! Je ne suis pas non-violent ! Pas plus ou pas moins que je suis non-paresseux, non colérique, non gourmand, non fornicateur, non orgueilleux... La violence est un péché et définir son action comme non-péché est un non-sens, comme dire ce que l'on est par ce que l'on ne fait pas est un non-dit. Car tous les deux sont non-violents : Monsieur Petzouille qui fait dans ses braies à l'idée d'une confrontation musclée, et le Christ qui, malgré ses légions d'anges, refuse d'utiliser sa puissance. Oui, il y a un paquet de lâchetés, de faiblesses, de médiocrités, de peurs physiques et intellectuelles qui s'achètent une dignité et des titres de noblesse à bon prix, avec cette pseudo-virtu de non-violence. À bien y réfléchir, ce foutu concept défigure gravement la noble vertu de force, elle dénigre celui qui utilise légitimement sa puissance pour défendre l'autre, alors qu'elle peut draper de vertu le couard qui abandonne sa responsabilité. Il faut de la force pour rester serein devant la provocation, et il faut de la force pour mettre dehors un vandale de tabernacle, ou faire face aux agresseurs. La force est un chemin d'humanité, donc de sainteté. La violence n'est que l'utilisation illégitime de la force. Le chrétien est bien plus qu'un non-violent ! Nourri de foi, d'espérance et de charité, il pense son action avec prudence, il agit avec justice, il combat avec force et tempère ses appétits. Demain arrive... que vous choisissiez d'utiliser la force ou de ne pas l'utiliser... soyez fort ! Soyez fort derrière les bougies, soyez fort devant les parvis !

Selon une tradition populaire de Rome, Pasquin était un tailleur de la cour pontificale au XV^e siècle qui avait son franc-parler. Sous son nom, de courts libelles satiriques et des épigrammes (pasquinades) fustigeant les travers de la société étaient placardés sur le socle d'une statue antique mutilée censée le représenter avec son compère Marforio à un angle de la Place Navona et contre le Palais Braschi.

choisir entre les noms de leurs parents ?

L'abrogation de la loi sera-t-elle un enjeu politique pour les prochaines élections ?

» Certainement mais c'est d'abord un enjeu culturel car d'ici là, la minorité unie, militante et convaincue qui s'est levée, doit devenir une majorité. Ce n'est pas encore le cas. Il faut que les convictions de notre famille de pensée, qui dépassent les appartenances politiques, irriguent la société. C'est une transformation culturelle plus que politique qu'il s'agit d'opérer.

Un moment qui vous a particulièrement touché

au cours de ces mois de mobilisation ?

» Il y en a tellement ! Je n'en citerai qu'un : en décembre dernier, j'ai publié une tribune dans *Libération*, cosignée par mille jeunes, pour alerter aussi les consciences de gauche sur ce qui était en train de se jouer. À la suite de cette tribune, j'ai reçu le courrier d'un ancien résistant, qui avait participé au débarquement en 1944. Il m'écrivait son désespoir de voir la France perdre le sens de la liberté pour laquelle tant de ses amis étaient morts ; et sa joie de voir s'engager une nouvelle jeunesse, animée par la conscience de sa responsabilité devant l'avenir. Ce témoignage m'a beaucoup marqué !

SOCIÉTÉ

Contre la violence, la résistance

Pour répondre aux manifestations des militants contre le « mariage pour tous », l'État n'a trouvé que la violence et la répression. En réaction, les blogues, collectifs et autres associations se multiplient. La résistance s'organise... pacifiquement !

Bruno de Labriolle

Mai 68, théâtre de l'Odéon : « CRS qui visitez en civil, faites très attention à la marche en sortant ! ». Cinquante ans plus tard, le ton des manifestations qui enfièvrèrent la France s'est quelque peu adouci. La violence n'a pas frappé. Aucun mort, quasi aucun blessé, aucune voiture brûlée, aucun commerce saccagé. « La Manif pour tous » est une vraie révolution de bien élevés.

Une vidéo troublante

Et pourtant, *Courrier International* rapporte un article de Tim Stanley, journaliste au *Daily Telegraph* outre-Manche : « Une vidéo publiée le 19 avril (sur YouTube) montrait une échauffourée entre les forces de l'ordre et des manifestants qui refusaient de se disperser. Vers la 4^e minute du film, un jeune homme est plaqué au sol. Un curé en soutane vient à son secours et s'agrippe à lui. Les CRS séparent les deux hommes et traînent le prêtre vers leur panier à salade. Vers 4'41", on voit clairement l'un des CRS lui décocher un coup de pied en pleine tête. Le geste ne dure qu'une fraction de seconde, mais je suis certain que la victime a dû le sentir passer. »



Les jeunes « délinquants » de « La Manif pour tous » bravent la répression policière.

C'est cette violence, qu'on distingue depuis l'étranger, qui surprend et laisse un temps stupéfait. La foule colossale qui proteste dans les rues n'a pas bravé la loi. L'amalgame odieux entre les quatre skinheads responsables de la mort d'un adolescent jeudi 5 juin et les familles qui frondent ne mérite pas que l'on s'y attarde. Ces dernières ne menacent pas l'ordre public, elles ne font pas régner leur charia dans les quartiers.

N'y a-t-il pas disproportion entre les faits constatés et les sanctions engagées ? Le ministre de l'Intérieur, qui comme l'écrit Jacques de Guillebon dans *Causeur* « asperge les petites filles de lacrymo et cof-

fre les gamins à T-shirt rose », se félicitait le 27 mai du « sang-froid et (du) discernement des policiers qui ont contenu les violences sur l'esplanade des Invalides », alors que sur les 350 personnes interpellées du 24 au 26 mai, et qui ont été

détenues en moyenne 24 h, seulement sept ont été légèrement condamnées. Les autres auraient-elles donc été détenues pour rien ?

Les mouvements de résistance

C'est pourquoi les mécanismes de la résistance s'affilent. D'abord, en haut lieu, l'*European Center for Law & Justice* saisit, jeudi 6 juin, le Conseil des Droits de l'Homme de l'Onu afin d'accuser une violation dans un pays européen, pour la première fois de son histoire, au motif que la « répression doit cesser et être dénoncée ». Ce sont ensuite les députés de l'opposition qui tempêtent et vocifèrent, convoquent la presse et exhibent la ballerine abandonnée d'une manifestante, « tirée par des CRS casqués et bottés » le soir du 19 avril, afin d'électriser l'opinion publique. Ce sont encore des avocats qui apportent un soutien gratuit et permanent aux interpellés pendant leur garde à vue, grâce à la création d'un collectif, le Cercle des Avocats contre la Répression Policière (Carp), dont les quinze membres ont rassemblé une centaine de plaintes invoquant l'article 432-4 du Code pénal qui condamne à sept ans de prison

À VOS CLAVIERS

Objection !

L'internaute

Le formidable soulèvement français, dont on constate la montée en puissance et en détermination depuis novembre dernier, contre le soi-disant « mariage pour tous », connaît des développements multiformes partout en France – et jusqu'à l'étranger. Veilleurs, Cache-cache pour tous, Hommen, Printemps Français, Camping pour tous... on ne sait plus où donner de la tête – et les services de renseignement officiels ou officieux, pas davantage ! Dernier-né de ces mouvements, un blogue passionnant et utile : Objection ! (www.objectiondelaconscience.org) lancé en avril par l'« Association pour la liberté de la conscience en France » (voir *L'HN* n° 1543, p. 9). La bataille pour le droit à l'objection de la conscience est aujourd'hui, et plus que jamais, fondamentale, et pas seulement pour ce qui est de la future application de la loi du « mariage pour tous ». Car « les mesures transgressives » qu'impose le gouvernement, les unes après les autres, « portent atteinte non seulement à leurs victimes directes mais aussi au bien commun, dont le respect de la vie et de la famille sont des éléments essentiels » soulignent les initiateurs dans le « Manifeste » de leur blogue où l'on pourra également trouver des « Documentations » fondamentales sur la question, les « Actions et services » que propose l'association, des « Actualités », des « Libres propos » et une liste des « Amis et contacts utiles ». À placer de toute urgence dans vos « préférences »...



tout dépositaire de l'autorité publique s'il émet un ordre ou commet un acte arbitraire attentatoire aux libertés. Ces plaintes ont été déposées vendredi 7 juin au Palais de Justice de Paris.

Ce sont enfin des militants connectés, parmi lesquels Génération Garde à Vue, qui diffusent et propagent par Internet des photos d'individus qui affichent les motifs dérisoires de leur interpellation, mais aussi le collectif des Prisonniers Politiques, qui coopère étroitement avec le Carp dans le but de recueillir des témoignages. La consternation a donc secrété une myriade d'entreprises militantes.

Maître Pichon, membre du Carp, soutient que « les interpellations (qui ont eu lieu la veille du 26 mai) ont au moins autant un objectif dissuasif que punitif, étant donné que pendant qu'ils sont au frigo, les manifestants ne peuvent plus

rejoindre ceux qui battent le pavé ». Le soir du 26 mai, sur l'esplanade des Invalides, fait exceptionnel, un procès-verbal unique a été établi pour 174 individus, aboutissant la journée suivante à un simple rappel à la loi pour 160 d'entre elles, faute de charges. À l'encontre des quatorze autres, vierges de tout casier judiciaire, le Parquet réclamait la prison ferme : le Tribunal a modéré sa demande, et n'a incarcéré personne.

Or, des menaces arbitraires à la censure politique, il n'y a qu'un pas. L'accusation fait son chemin : « Manuel Valls avait sans doute besoin de 300 interpellations au soir du 26 mai pour justifier le dispositif policier » affirme Me Pichon. Si cela est avéré, l'État devra s'attendre à un retour de flamme car l'atmosphère de dédain que ressentent les militants n'a jamais été un étouffoir efficace.

BRÈVES

FRANCE

Béatification

L'enquête diocésaine en vue de la béatification de l'abbé Guérin (1801-1872), curé de Pontmain au moment des apparitions mariales de 1870, a été ouverte le 1^{er} juin par Mgr Thierry Scherrer, évêque de Laval.



ÉGLISE

Homélie

Dans son homélie du 11 juin, le Pape François a déclaré : « Une Église riche (...), sans la gratuité de la louange », c'est une Église « qui vieillit », qui devient peu à peu « une ONG ». « L'annonce de l'Évangile doit aller par la route de la pauvreté », a-t-il ajouté.

ÉTATS-UNIS

Un écrin liturgique à l'honneur

Un écrin splendide pour l'antique liturgie romaine. C'est ainsi qu'apparaît l'église de Wausau aux États-Unis. Elle vient de bénéficier pour le dixième anniversaire de sa dédicace de la présence du cardinal Burke et d'une exceptionnelle bénédiction papale. Nous y étions.

Philippe Maxence

« Un grand honneur ». C'est par ce titre (en anglais) que le *Wausau Daily Herald*, quotidien de cette petite ville du Wisconsin (États-Unis d'Amérique) ouvrait son édition du 1^{er} juin dernier. La raison d'une telle Une ? La venue du cardinal Raymond Leo Burke à l'occasion du dixième anniversaire de la dédicace de l'Oratoire St. Mary. Il y a dix ans, en effet, celui qui était alors le tout jeune évêque de La Crosse, le diocèse dont dépend Wausau, avait procédé à la longue cérémonie de la dédicace de cette église catholique.

Un évènement pour l'Église

Dix ans après, devenu cardinal et préfet du Tribunal suprême de la Signature apostolique, le cardinal Burke est revenu célébrer l'anniversaire de la consécration de cette église, le ven-



Un évènement qui fit la Une des journaux locaux.

dredi 31 mai dernier. Un véritable évènement, non seulement pour l'Église catholique de la région mais aussi pour la ville tout entière et dont le journal local s'est fait l'écho. Le matin même, le cardinal Burke avait conféré à cinquante enfants le sacrement de confir-

mation dans la forme extraordinaire du rite romain. Dans l'assistance une foule nombreuse et recueillie, bien que la cérémonie tombât un jour de semaine, occupé normalement par les activités professionnelles. Le même jour, en fin d'après-midi, se déploya le superbe faste de la liturgie romaine traditionnelle qui commence par l'entrée en procession du clergé et des ministres célébrants, entourant le cardinal Burke, revêtu de la *cappa magna*, ce grand manteau de chœur de couleur rouge porté par les cardinaux. Ce fut ensuite la célébration de la messe dont

le rituel exigeant dans la forme extraordinaire – et d'abord pour le célébrant – fut mené avec doigté par l'excellent cérémoniaire qu'est le chanoine Guillard de l'Institut du Christ-Roi Souverain prêtre (ICRSP). Mais si le rituel est minutieux, puisque chaque geste, chaque parole portent en eux une signification profonde et spirituelle, la cérémonie fut aussi d'une rare beauté. Sous la direction de Karla Michanowicz, le chœur de l'Oratoire St. Mary, fort d'une quarantaine de membres, interpréta plusieurs pièces polyphoniques, accompagné par les cuivres de l'*Odyssey Brass Quintet*, et en alternance avec la schola grégorienne composée principalement de membres de l'ICRSP.

La sainteté du lieu

Très significatif, le commun de la dédicace débute par ces mots chantés au moment de l'introït : « Ce lieu est redoutable ; c'est la maison de Dieu et la porte du Ciel ; on l'appelle le temple de Dieu ». Toute la célébration de la liturgie vise ainsi à montrer la grandeur et la sainteté du sanctuaire. Comme l'écrivait dom Pius

LE BILLET DE FRANÇOIS FOUCART

Nos évêques, nos prêtres

On n'imagine pas à quel point, dans les familles catholiques, on s'intéresse aux évêques et aux prêtres. Ils sont scrutés, à la loupe, et souvent de façon assez critique. Sans doute parce que l'on attend beaucoup d'eux et que des divergences politiques, ou simplement du domaine de la liturgie, peuvent survenir. Les évêques ? Ayant fréquenté pendant plus de vingt ans à Lourdes la Conférence épiscopale, j'en ai gardé des souvenirs mélangés. Je ne donnerai pas de noms, mais certains m'étaient très chers, d'autres m'agaçaient, essentiellement quand ils intervenaient sur des sujets politiques alors qu'on les attendait dans des domaines non pas horizontaux mais verticaux : parlez-nous de Dieu ! La bombe, ou l'Algérie en son temps, l'appui au CCFD, l'arrivée massive de migrants, les Roms, avec « *Je ne puis me taire !* ». Mais si, Monseigneur ! Avec Jean Bourdarias, j'ai entendu, oui, Mgr Decourtray reconnaître qu'il y eut « *une certaine connivence avec le marxisme* ». Mais l'épiscopat a changé et s'est bien recentré sur l'essentiel. Aujourd'hui sur 90 évêques en charge d'un diocèse (y compris comme coadjuteur ou auxiliaire) une vingtaine me semblent remarquables de courage et de lucidité, et je regrette que l'on connaisse peu les 70 autres. En tout cas, le métier d'évêque doit être bien difficile et tout fidèle leur doit un vrai respect. Même si je m'explique mal la nomination du nouveau Président...

Les prêtres ? Beaucoup, si peu nombreux soient-ils, sont magnifiques, courageux et dévoués. C'est le cas notamment de la jeune génération, souvent remarquable. Il faut vraiment, aujourd'hui, être très généreux pour devenir prêtre puisque l'argument « ascenseur social » n'existe plus. On comprend alors d'autant plus mal quelques cas, inadmissibles. Celui de ce prêtre breton, d'un certain âge, également maire du pays et qui n'hésiterait pas à célébrer un « mariage homo » (il se vante, il n'y a guère de risque dans son village...). Celui du curé de Megève qui refuse d'abandonner le Grand Orient, adversaire farouche du catholicisme. On ne peut pas être dans la maison et la démolir. Et les fidèles, bêtards, se donnent le plaisir, en les suivant, de provoquer et de se vouloir « modernes ». C'est bien médiocre. En attendant, aidons et aimons nos prêtres !

Cardinal Raymond Burke



Pour le cardinal Raymond Leo Burke, aujourd'hui Préfet du Tribunal suprême de la Signature apostolique, ce fut comme un retour aux sources. Né dans l'État du Wisconsin en 1948, il fut d'abord évêque de La Crosse, dans le même État, de 1994 à 2003. Il fut alors nommé archevêque de Saint Louis où il resta quatre ans, avant que Benoît XVI ne fasse appel à lui à Rome. Créé cardinal en 2010, il fut le premier non-Européen à être nommé à la tête du Tribunal suprême de la Signature apostolique. En 1999, il confiait à l'Institut du Christ-Roi Souverain Prêtre (ICRSP) l'église de Wausau et, après la restauration de celle-ci, procédait à sa consécration le 31 mai 2003. Peu de temps après, il l'élevait au rang d'oratoire public. Chaleureusement reçu par ses anciens diocésains, et par une foule de catholiques venus de tous les coins des États-Unis, le cardinal Burke a salué le travail réalisé par les prêtres de l'Oratoire St. Mary et a présidé le vendredi 31 mai au soir un dîner qui réunissait les membres de l'ICRSP, les paroissiens et les nombreux amis venus assister à ce dixième anniversaire de la dédicace.

Parsch dans son *Guide dans l'année liturgique* : « La messe de la dédicace est particulièrement riche en pensées. Pour en comprendre le texte, nous devons faire en sorte d'avoir toujours sous les yeux la véritable consécration de l'église et de voir dans l'édifice de pierre l'épouse du Christ, l'Église. Chaque fois que nous célébrons la dédicace (ce qui arrive quatre fois par an), c'est la fête de l'Église catholique que nous célébrons. La messe de la dédicace est une messe d'action de grâces pour les bienfaits et les bénédictions que nous procure la maison de

Dieu, mais elle nous expose aussi dans son texte le riche symbolisme de la maison de Dieu. La maison de Dieu, considérée en soi, est digne de la plus haute vénération (Grad.). 1. Parce que Dieu y a établi sa demeure et parce qu'Il l'a choisie comme le lieu où, par sa présence, Il nous distribue ses grâces (Intr.) ; parce que c'est le lieu où le Souverain Prêtre, Jésus-Christ, offre son Sacrifice (Év., Or.) et où Dieu a établi le centre de la prière (Or., Allél., Comm.). 2. Elle est aussi l'image et le symbole de

Un écrin liturgique à l'honneur aux États-Unis

>>> Suite de la page 11

l'Église catholique ici-bas, de l'Épouse immaculée du Christ qui est descendue du Ciel sur notre sombre terre (Épître), qui célèbre sans cesse de nouveau, au Saint Sacrifice, ses noces avec son Divin Époux. Elle est vraiment l'image de l'âme chrétienne sanctifiée par le baptême et l'Eucharistie (Postcommunion). »

La bénédiction papale

À la fin de la messe, après avoir donné sa propre bénédiction, le cardinal Burke a béni l'assemblée au nom du Pape François, après lecture en latin et en anglais du document officiel lui donnant ce pouvoir. Un moment exceptionnel, d'une intense émotion, montrant à travers la présence du cardinal Burke le lien réel et concret des fidèles de cette petite église des États-Unis avec le Souverain Pontife régnant et, à travers lui, avec l'Église catholique répandue à travers le monde. Un écho direct de l'affirmation que nous répétons au moment de la récitation du *Credo* : « *Je crois à l'Église une, sainte, catholique et apostolique* ».



La messe anniversaire, célébrée par le cardinal Burke devant un superbe triptyque.



On pourrait se demander pourquoi l'Oratoire St. Mary de Wausau a bénéficié ce vendredi 31 mai de la présence d'un cardinal et d'une bénédiction papale. Certes, le dixième anniversaire de sa dédicace suffit en lui-même à expliquer cette présence exceptionnelle. Mais celle-ci était aussi commandée par le fait que cette église est, en elle-même, un lieu exceptionnel.

C'est en 1849 que la première messe catholique a été célébrée à Wausau. En 1891, les fidèles ont entamé la reconstruction d'une église plus grande dans le style néogothique. Achevé en 1892, l'intérieur fut malheureusement ravagé par le feu en 1953, avant d'être restauré en 1955 dans le style de l'époque. En 1999, l'église fut confiée à l'Institut du Christ-Roi Souverain Prêtre par

Mgr Burke, alors évêque de La Crosse, afin qu'elle devienne l'un des lieux affectés à la célébration de la liturgie catholique traditionnelle dans son diocèse. À l'instigation de « *The Scholz Family Foundation* » des travaux de restauration de l'église furent entrepris. Jusque dans les années 1930, cette église avait été une paroisse de langue allemande et de fait il a semblé judicieux de la res-

taurer en reproduisant trois autels de la célèbre chapelle de Blutenburg, à Munich, en Bavière.

Un scintillement de beauté

Menés par Mgr Michael R. Schmitz, vicaire général de l'ICRSP et par l'abbé Alexander Willweber, les travaux se sont appuyés sur des artisans européens et américains et ont été conduits dans le souci d'élever l'âme à Dieu par la splendeur du beau. Le résultat ? Il est proprement prodigieux et unique aux États-Unis. Reproduisant le style gothique bavarois, l'intérieur de l'église de Wausau scintille de beauté et invite réellement à la prière. À lui seul, le maître-autel est une pièce exceptionnelle, associant un triptyque géant à la gloire de la Vierge Marie à une statue de la Mère de Dieu datant de 1470. Mais l'ensemble de la statuaire ou du mobilier concourt à manifester cette splendeur de la vérité et fait de cette église du Mid-Ouest des États-Unis, restaurée à la fin du XX^e siècle, un écrin véritablement digne d'accueillir la célébration de l'antique liturgie romaine. ◆

Philippe MAXENCE

L'objection de conscience, un acte de noblesse

>>> Suite de la page 3

consiste pour chacun à se porter au bien que la prudence, éclairée par la conscience, lui commande d'accomplir, ici et maintenant, au regard des lois justes. Il ne peut pas y avoir de devoir d'appliquer une « loi » gravement injuste, puisque son dérèglement même répugne au bien humain. Cette « loi » ne peut entrer dans le champ de la conscience de chacun que pour y être réprouvée. De sorte que le seul devoir d'une personne, notamment lorsqu'il lui est demandé, ès qualités, de l'appliquer, est d'en objecter l'immoralité et de lui dénier toute force obligatoire (2). La notion de « devoir de désobéir » ou de « désobéissance

civique » est également contradictoire.

Un acte de vertu

L'obéissance, qui ne s'identifie pas à la soumission, est un acte de vertu, y compris dans le domaine politique. Elle consiste à entrer dans l'intention de l'auteur de la norme pour la faire sienne, afin de l'exécuter le mieux possible. Ainsi le citoyen (en particulier) peut-il, « subordonné », tendre lui-même librement à la fin poursuivie. Cependant, par hypothèse, cette obéissance vertueuse ne peut s'exercer que dans le bien. C'est pourquoi un ordre reçu ne peut excuser un tortionnaire

des crimes qu'il commet, lesquels ne peuvent pas entrer dans le champ de l'obéissance. À l'inverse, nulle autorité ne peut prétendre à l'obéissance pour imposer l'exécution d'un acte intrinsèquement injuste ou immoral et que la conscience réprouve comme tel. Ainsi, lorsqu'un maire, un médecin, une infirmière, un magistrat, un pharmacien refusent d'appliquer une norme gravement injuste au nom de leur conscience, ils accomplissent leur devoir, lequel n'est à aucun égard une désobéissance. L'objection de conscience fondée sur une conscience droite

réclame – comme toutes les fidélités – un authentique courage. Le persécuteur, le tyran, l'idéologue, cherchent toujours à la mettre « hors la loi » en la faisant passer pour une expression d'anarchie, d'incivilité, d'extrémisme, parce qu'elle échappe à leur emprise et qu'ils ne haïssent rien tant que l'homme libre. Cette objection est au contraire une expression éminente de noblesse, d'humanité résistante à la déshumanisation. En notre époque de relativisme sceptique et de désespérance, de dénaturations des hommes, du langage et de tout repère, l'objection de conscience à la « loi » gravement injuste porte témoignage aux yeux de tous de ce qu'est la beauté d'une liberté vraie. ◆

Michel de GARRO

2. Il convient cependant d'observer que deux personnes de qualités différentes pourraient, à l'égard d'un même texte, ne pas se trouver dans une situation d'obligation morale égale. Ainsi d'un maire auquel il serait demandé de prononcer un « mariage » entre des homosexuels, ce qu'il ne peut moralement faire, et d'un magistrat qui serait appelé, pour les personnes concernées, une fois leur « union » juridiquement reconnue, à tirer des conséquences légales particulières civilement attachées à cette situation juridique (patrimoniales, par exemple). Il est permis de se demander si cette dernière situation n'est pas moralement acceptable, pour autant qu'elle ne conduise pas à justifier des conséquences intrinsèquement immorales.

“L'objection demande du courage.”

DIPLOMATIE VATICANE

Le Vatican rend ses comptes...

Longtemps accusée de blanchir de l'argent sale, la banque du Vatican, sous le regard de l'Autorité d'Information financière, travaille à restaurer son image. Une opération salutaire.

Christophe Dickès

Le 24 avril 2013, le Pape François, comme à son habitude, accueille une partie du personnel du Vatican pour sa messe du matin. Parmi eux, se trouvaient quelques membres de l'Institut pour les Œuvres de Religion (IOR), la fameuse banque du Vatican, auxquels il s'adressa de la façon suivante : « Lorsque l'Église veut se vanter de sa grandeur et crée des organisations, des services, lorsqu'elle devient quelque peu bureaucratique, elle perd sa substance principale et court le risque de se transformer en une ONG. Or l'Église n'est pas une ONG. C'est une histoire d'amour... Mais il y a ici des gens de l'IOR... Excusez-moi, eh !... Tout est nécessaire, les services sont nécessaires... d'accord ! Mais ils sont nécessaires jusqu'à un certain point : en tant qu'aide à cette histoire d'amour. Mais lorsque l'organisation prend la première place, l'amour diminue et l'Église, malheureusement pour elle, devient une ONG. Et ce

n'est pas la bonne voie. »

Dans la version officielle du texte, l'incartade adressée à ces employés a été supprimée... Mais il n'en fallait pas davantage pour que plusieurs commentateurs se mettent à évoquer la fin d'une institution créée par Pie XII et longtemps contestée pour avoir flirté avec la Mafia dans les années 1970. Pourquoi ? Parce que quand il fut arche-

vêque de Buenos Aires, le cardinal Bergoglio ferma la banque qui dépendait du diocèse pour confier les avoirs de l'Église argentine à deux banques internationales... Très vite donc un démenti fut publié.

“L'Église n'est pas une ONG.”

Amalgame

En fait, il serait erroné de faire un amalgame entre la fameuse affaire Vatileaks, qui vit la fuite de documents confidentiels du Vatican et leur publication dans les médias italiens, la crise de la Curie et la situation financière du Vatican. Le Pape François l'a bien com-



René Brühlhart, président de l'Autorité d'information financière, contrôle les comptes du Vatican.

pris et fait œuvre de continuité en reprenant le travail réalisé par son prédécesseur. En effet, le pape Benoît XVI, bien décidé à se confronter à ce problème d'image, a cherché au cours de son pontificat à lever toute suspicion sur les transactions financières aboutissant ou transitant par la banque du Vatican. Pour réaliser ce travail, il agit doublement en permettant aux autorités de contrôle internationales de franchir les murs de la Cité, mais aussi en créant une institution de contrôle interne : l'Autorité d'Information financière (AIF) qui vient de rendre son premier rapport annuel, le 22 mai dernier. Présidée par le laïc René Brühlhart, l'AIF possède plusieurs fonctions : elle recense toutes les transactions suspectes, puis les analyse pour éventuellement transmettre ses conclusions à la justice vaticane. Elle livre aussi tous documents demandés par les autorités internationales en cas de besoin. L'AIF possède donc un réel pouvoir et une autorité dont l'étendue est transversale puisque son périmètre d'action vise toutes les institutions vaticanes dont l'IOR qui, de près ou de

QUAND L'AMÉRIQUE SE REBIFFE Mausolée aux parias

Un grand journal américain – grand par le format de ses pages et la taille de ses locaux – eut l'idée récente de publier les portraits des 84 journalistes tués en 2012 (2 246 depuis 1837), dans le feu de leur métier. Parmi eux, trois Européens. Tous les autres appartiennent au tiers-monde, celui que l'on déclare, dans les salons, en voie d'expansion, celui que l'on assure, dans les chancelleries, proche de la démocratie, celui que l'on observe, dans les médias, happé par la guerre. Le plus gros contingent des victimes vient de cet univers en demi-teinte (Syrie, Somalie, Irak, Pakistan, Indonésie, notamment) où un mélange de calculs électoralistes, d'autocratie ethnique, de fanatisme religieux et de tactique occidentale produit une sorte de matière explosive dont hérite la presse. Toujours sur la brèche lorsque les choses vont mal, elle se débatta – pour la forme – jusqu'à la fin des temps contre les accusations de partialité, tout en bataillant – par principe – jusqu'à la globalisation totale contre le concept d'objectivité. Cruel et pathétique défi. Il serait naïf ou stupide de croire que dans un chaudron en ébullition, un journaliste puisse être sans passion, c'est-à-dire neutre. Il serait tout aussi déplacé de le croire *a priori* sans honnêteté comme de le juger *a posteriori* indifférent. Les 84 confrères furent soit des cibles délibérées, soit au mauvais endroit au mauvais moment. Tous moururent de leur engagement. Mort brutale, spectaculaire, avec larmes et sépulture. Mais combien d'autres sont-ils restés jusqu'au bout des morts vivants, des fantômes, des proscrits, des exilés dans leur propre pays ? Combien d'autres, exécutés par les flics de la pensée unique, se sont-ils vus condamnés à une mort lente, une mort civique, la mort du mépris et de l'oubli – la mort du silence ? Combien d'enterrés vivants dans la fosse commune des morts politiques, des morts sans nom ?

Henry LOBSTER

loin, utilise des fonds. Elle supervise aussi le système économique et financier du Vatican en publiant des notes internes ou en établissant des procédures. Enfin, elle est à l'origine de directives et de règlements qui ont aujourd'hui valeur législative...

Rapport de force

Naturellement cette mutation ne se fit pas sans douleur : le pape Benoît XVI par exemple souffrit beaucoup de l'éviction brutale du président de l'IOR, Ettore Gotti Tedeschi. Nommé en septembre 2009 dans le but de nettoyer les écuries d'Augias, Tedeschi rencontra semblait-il bien des oppositions en interne et fut la victime d'un vote de défiance du conseil d'administration en 2012. Peu avant sa renonciation, le pape nomma un nouveau président, le juriste allemand Ernst von Freyberg, issu de l'Ordre de Mal-

te. Entre-temps, la banque d'Italie entama un rapport de force avec le Saint-Siège en refusant l'agrément permettant l'utilisation d'une carte bancaire sur le territoire de la Cité du Vatican !... Les transactions par carte ne reprirent que la veille de la nomination officielle du nouveau président de l'IOR mais aussi à la suite de l'intervention d'une société suisse, le Groupe Aduno, qui équipa la Cité du Vatican de distributeurs de la dernière génération. À l'été 2012, le Vatican avait été contrôlé par le Groupe d'Action Financière (Gafi), institution de contrôle attaché au Conseil de l'Europe. Le rapport soulignait que : « Le Saint-Siège (avait) beaucoup progressé en très peu de temps (même) s'il reste encore d'autres problématiques importantes à traiter ». La prochaine visite de contrôle est prévue en fin d'année. ♦

BRÈVES

ÉGLISE UNIVERSELLE

Intentions de prière pour juillet

- Pour que les Journées mondiales de la Jeunesse qui se déroulent au Brésil encouragent tous les jeunes chrétiens à se faire disciples et missionnaires de l'Évangile.
- Pour que dans tout le continent asiatique, les portes soient ouvertes aux messagers de l'Évangile.

L'ŒIL DE MIÈGE



ÊTES-VOUS AU COURANT QUE LE FASCISME EST UNE IDÉOLOGIE MODERNE EN 1945 ?

REVUE DE PRESSE

► **L'Irlande et l'avortement**

« Une veillée de prière nationale "pour la vie des mères et des bébés" devrait rassembler plusieurs milliers d'Irlandais (...), conduits par leurs évêques qui se sont fortement mobilisés (...). »

la Croix

Ces derniers « ont multiplié les prises de position ces derniers jours. La loi sera "un changement dramatiquement et moralement inacceptable", ont-ils déploré, dans une déclaration commune (...). "Les Irlandais ne doivent pas avoir peur de laisser leur foi influencer et façonner leurs choix politiques, spécialement sur les valeurs humaines de base comme le droit à la vie", a appuyé (...) le nonce, Mgr Charles Brown, encourageant à promouvoir "l'Évangile de la vie" dans l'espace public ». Voilà décidément un courage dont ne sont pas remplis tous les évêques français. On en compte encore trop peu dans les rangs de la Marche pour la Vie.

5 juin 2013

► **L'homme sans héritage**

« Un impératif commun, plus ou moins explicite, dirige ces événements : il faut remplacer l'homme tel que nous le connaissons (...) par autre chose. (...) Cet homme nouveau, (...) c'est l'homme sans héritage. (...) Il est même, pour emprunter un vocable à Renaud Camus, un inhéritier. Non seulement l'accès

LE FIGARO

à l'héritage des siècles – qu'il s'appelle la langue, la culture, la nation – lui est barré, mais il est psychologiquement programmé pour refuser cet héritage autant qu'il est éduqué, ou inéduqué, pour pouvoir s'en passer. N'héritant pas du passé, (...) il ne se sent débiteur d'aucune dette envers lui. Il ne doit rien à la patrie, rien à la nation et à son Histoire. (...) On le veut radicalement neuf. Il se croit tel. (...) La patrie est le produit de l'Histoire, et l'héritage celui de l'engendrement, c'est-à-dire de la nature. Héritage, père et mère, la patrie est à la fois histoire et nature. Exactement ce que la théorie du Genre combat. Dessaisir les fils et filles de cet héritage est l'objet du droit de vote aux étrangers ». *Brillante analyse de Robert Redeker.*

3 juin 2013

► **La vocation de l'Église.**

Patrick Kéchichian s'insurge contre l'analyse de Stéphanie Le Bars sur « le risque de l'intransigeance » que court l'Église catholique dans son combat contre le « mariage » gay. « Qu'une société civile, par la voix de ses institutions républicaines et démocra-

>>> Suite page 15

TURQUIE

Les raisons du printemps turc

Depuis la prise de pouvoir du parti islamiste AKP, la réislamisation de la société turque se met en place. Non sans provoquer l'explosion du printemps turc que tente de réprimer le Premier ministre Erdogan.

Alain Chevalérias

Le 11 juin au matin, à Istanbul, avec des blindés, la police turque reprenait le contrôle de la place Taksim.

Depuis une quinzaine de jours, elle était l'épicentre de la contestation contre le régime islamiste. Le soir, cependant, des irréductibles revenaient défier les forces de l'ordre. À son tour, après les pays arabes et l'Iran, le pouvoir turc se voit remis en question par la rue. Tout a commencé le 27 mai par des manifestations à Istanbul pour empêcher la construction d'un centre commercial dans le parc Gezi, situé dans le prolongement de la place Taksim. Mais le malaise est bien plus profond.

Des islamistes actifs

Après plusieurs dizaines d'années dans l'opposition sous diverses dénominations, en novembre 2002, le parti islamiste de l'AKP arrivait au pouvoir. En mars 2003, Recep Tayyip Erdogan devenait le Premier ministre. Cette victoire ils la devaient, d'une part, à la gabegie des gouvernements qui se sont succédé aux affaires depuis 1945. D'autre part, à l'activisme des islamistes auprès d'une population abandonnée. Mettant sur pied des entreprises, ils avaient généré des emplois en même temps que des profits redistribués par leurs organisations caritatives. Aujourd'hui, confortant l'AKP, la Turquie jouit d'une embellie économique incontestable avec un taux de croissance insolent de 8,5 % en 2011, même s'il est descendu à 2,2 % en 2012 en raison de la crise traversée par l'Europe. Cependant, dans le même temps, les apparatchiks de l'AKP travaillent à neutraliser les contre-pouvoirs et à « ré-islamiser » la société. En clair à faire de



Un joli parc en fleurs destiné à devenir centre commercial : cela suffirait-il à mettre la Turquie à feu et à sang ?

la charia la loi du pays. Les coups portés à la légalité sont tus par l'Occident soucieux d'intégrer la Turquie à ses espaces politique et économique. Ils ne manquent pourtant pas.

Depuis leur accession aux affaires, les islamistes prennent place en silence dans l'administration, dans la police et même dans l'armée, se substituant aux fonctionnaires kémalistes. L'imam Fethullah Gülen, à la tête d'un réseau mondial d'écoles religieuses turques, est particulièrement actif dans ce domaine.

En juin 2007, comme pour accélérer le processus d'éradication, éclatait l'affaire Erge- nekon. En l'espace de deux ans plus de 300 personnes étaient arrêtées et accusées de fomenter un complot armé. Peu crédible. Parmi ces gens, plusieurs généraux et officiers supérieurs mais aussi des magistrats, des universitaires, des mafieux et, pêle-mêle, des militants d'ex-

trême droite comme d'extrême gauche. Comme par hasard, c'est le quotidien *Zaman*, propriété de Gülen, qui lancera l'accusation de complot.

En août 2007, avec l'élection d'un autre islamiste, Abdullah Gül, à la Présidence

de la République, on assistait à un durcissement du régime. En février de l'année suivante, les députés votaient un amendement de la Constitution pour tenter de lever l'interdiction du voile islamique dans les universités.

La presse muselée

Les 6 et 7 mars 2011, six journalistes étaient arrêtés, dont Nedim Sener qui avait reçu en 2010 le prix de « Héros de la liberté de la presse dans le monde ». Fin décembre 2012, on comptait 49 journalistes incarcérés en Turquie.

Enfin, le 24 mai dernier, le Parlement adoptait une loi limitant la consommation de l'alcool et en interdisant la vente à partir de 22 heures. Aussi comprend-on bien que le projet de centre commercial à la place du parc Gezi n'est que la goutte d'eau qui a fait déborder le vase pour une partie de la population, les modernistes. ♦

En mouvement

EUTHANASIE

Le 5 juin, la sénatrice UDI-UC Muguette Dini a déposé une proposition de loi « relative à l'assistance médicalisée pour mourir », si la souffrance ne peut être apaisée ou qu'elle est jugée insupportable par le malade. Selon un sondage publié en septembre dans le *Pèlerin*, 86 % des Français seraient favorables à la légalisation de l'euthanasie.

SOCIÉTÉ

L'agonie des petits libraires

Dans *L'Homme Nouveau* du 11 mai dernier, Denis Sureau évoquait la crise de l'édition notamment catholique. Elle touche singulièrement les « petits » éditeurs à cause d'un système de capitalisme libéral où les gros étouffent les petits, sous la loi du seul profit commercial.

Jean-Michel Beaussant

Les livres dont parlent les télévisions, les radios, les magazines de l'établissement sont « ceux qui se vendent », nous dit-on, indépendamment du tri politiquement correct qui est une autre question. Mais ceux dont on ne parle jamais ne risquent pas de se vendre ! Ceux qui se vendent sont ceux dont on parle, parce que, précisément, de gros éditeurs ont investi des sommes extravagantes afin de les « porter » par un « marketing » massif. Dans une connivence associative des gros, les critiques des médias parlent surtout de ces livres-vedettes (1) que privilégient abusivement les grands diffuseurs et libraires, à quelques exceptions près. Il y a là un cercle vicieux, en forme d'injuste discrimination, qui rend inévitable la marginalisation des petits et leur écart croissant avec des gros de plus en plus gros. Cette ségrégation par l'argent est d'ailleurs la marque de notre système économique.

Seuls comptent aujourd'hui les livres et les auteurs promus par ce système : ceux dont on peut entendre parler. La renommée, même littéraire, ne s'acquiert plus d'abord par le livre mais par la publicité. Les autres demeurent inconnus, négligeables, méprisables, aussi bien dans les journaux que chez les libraires. Ils n'existent ni quantitativement ni qualitativement, relé-

gués sociologiquement comme insignifiants ! Il est regrettable que des gens de valeur, haut placés dans ce marché de l'écriture, ne veuillent ou ne puissent passer outre cet apartheid culturo-commercial et en demeurent les exécutants plus ou moins conscients. Ils se rattrapent et se croient sans doute dédouanés en soutenant personnellement les bons livres passés à ce conformateur publicitaire et commercial (*Jésus, Charrette, Historiquement (in)correct...*). Il s'agit alors de parler ou de faire vendre de bons livres non seulement parce qu'ils sont bons, mais corollairement parce qu'ils se vendent aisément.

Aux oubliettes ! Mais pour quelques excellents livres ayant ainsi franchi le mur du son médiatique, combien d'autres, tout aussi excellents, seront passés aux oubliettes de la reconnaissance au motif qu'ils avaient été fabriqués par un pauvre mais honnête éditeur artisan ? Ce qui est dommage également, c'est que des plus modestes, des « sans-grade », soient complices de cette asservissante dialectique commerciale. Si de petits journaux ou magasins se limitent aussi, en effet, à ne mettre en valeur ou à



Les petites librairies sont-elles condamnées à disparaître ?

ne vendre préférentiellement que les livres de gros éditeurs, *exit* le petit artisanat ! L'ensemble des petits : aussi bien les éditeurs avec leurs auteurs que les revues et les libraires, car les gros médias comme les grandes surfaces pourvoient mieux à cette tâche et y suffisent largement, à des prix plus avantageux. Si les petits (libraires) n'aident pas les petits (éditeurs), ils seront voués à cette sélection artificielle et mortelle fondée sur la course au profit par la distribution. Manger ou être mangé. C'est comme cela qu'on a « génocidé » la petite paysannerie ! Reste donc à développer et à soutenir progressivement des réseaux différents, s'appropriant des espaces médiatiques, culturels, économiques... alternatifs, des « commerces équitables », des « économies de communion », où les pratiques ne soient pas captives de ce système mercantile. Avec cette devise chère à *L'Homme Nouveau* : « *Small is toujours beautiful* » (2) !

1. Dont ceux ainsi sélectionnés « grands » prix littéraires, ce qui avait fait l'objet du roman de Michel de Saint-Pierre, *Le Milieu de l'été*, Albin Michel, 194 p., 11,50 €. 2. Cf. de Joseph Pearce, *Small is toujours beautiful*, Éd. de *L'Homme Nouveau*, 372 p., 29 €.

REVUE DE PRESSE

>>> Suite de la page 14

tiques, s'attache à se réformer, qu'elle soit attentive aux évolutions des mentalités et des comportements, au bien-être et à l'éga-

Le Monde

lité des personnes, rien de plus normal. Que l'Église, elle, centrée sur l'axe intangible de la Loi de Dieu dont elle est dépositaire (...), rappelle constamment à cette société – quitte à l'impatienter – des principes antérieurs à ce désir de réforme, n'est pas moins légitime. (...) Qu'elle ne tremble pas sur cet axe, est vital – et pas seulement, pas d'abord pour elle-même ».

3 juin 2013

► NKM contre Hidalgo

La victoire de NKM, « amère par bien des côtés, ne constitue pas non plus un triomphe. Les organisateurs attendaient entre 500 000 et 600 000 votants. En fait, moins de 23 000 personnes ont voté depuis vendredi, alors que l'UMP compte sur Paris

PRÉSENT

30 000 militants encartés, à jour de leurs cotisations. Ceux qui déconseillaient le vote électronique expliquent aujourd'hui, avec un rien d'ironie : « *Trop complexe, ce système a découragé les électeurs âgés (nombreux à l'UMP). À l'opposé, payer pour pouvoir voter (3 euros l'inscription) a été un repoussoir pour les jeunes* ». Pas de vieux, pas de jeunes... Restaient les électeurs de la maturité réfléchie. Qui semblent effectivement avoir beaucoup réfléchi avant de se décider à voter ».

5 juin 2013

► Yamaha, « made in France »

Éric de Seynes, 52 ans, président de Yamaha Motor France, relocalise son industrie à Saint-Quentin : « Le site picard était sans conteste plus compétitif (...). Par son potentiel de développement d'abord, avec la possibilité de produire jusqu'à 200 000 véhicules par an (...). Par l'expérience

Valeurs actuelles

et la compétence des salariés, ensuite, qui se mesure par un taux de défaut en bout de chaîne extrêmement bas à l'échelle mondiale. (...) « *Dans ce contexte difficile, nous avons non seulement maintenu le label fabrication française mais nous avons aussi gagné en compétitivité* » (...). Il y a quatre ans, l'écart de prix avec la fabrication chinoise d'un deux-roues était de 40 %. Il n'est plus que de 10 à 15 % ». Résister aussi efficacement à la mondialisation et à la concurrence déloyale, c'est ce qu'on peut appeler du vrai redressement productif !

Du 6 au 12 juin 2013

En mouvement

ÉLECTION

L'Assemblée Générale des Guides et Scouts d'Europe a élu le 1^{er} juin pour présidente Claire Verdier, 51 ans, mère de famille nombreuse, diplômée de l'ESCP, ancienne commissaire de province des Yvelines.

Le choix de votre quinzaine

Et si nous lisions les classiques ?

PAR PHILIPPE MAXENCE



À u début du siècle dernier, l'université américaine a été touchée par le mouvement des Grands Livres. De quoi s'agissait-il ? Dans une perspective interdisciplinaire, ce programme invitait les étudiants à lire les grands textes de la tradition occidentale afin d'acquérir une base culturelle indispensable mais aussi de puiser dans l'expérience morale des siècles passés. Pour le professeur Adler de l'université Columbia, un grand livre se caractérisait par le fait qu'il offrait des éléments de réflexion par rapport aux problèmes contemporains, que sa lecture pouvait être sans cesse reprise sans que l'intérêt s'épuise et, enfin, qu'il reflétait les grandes questions qui avaient toujours agité l'humanité. Une liste (forcément discutable) avait été mise au point, proposant aussi bien Platon, Aristote ou Homère que Shakespeare, Voltaire, Corneille ou Chaucer. On y trouvait aussi des œuvres de saint Augustin, de saint Thomas d'Aquin ou de Martin Luther. Dans un essai paru aux États-Unis, puis traduit en français, Jacques Maritain avait salué l'effort du mouvement des Grands Livres dans lequel il voyait « *le moyen d'éducation primordial* ». Dans les années soixante-dix, le professeur John Senior a dressé le constat de l'échec de cet effort. Non, parce que l'idée était mauvaise en soi, mais parce que proposée aux étudiants, elle arrivait trop tard. L'imagination encombrée, l'intelligence déviée dès le plus jeune âge, les étudiants n'arrivaient pas à en tirer un réel profit. D'une certaine manière, la situation est pire aujourd'hui et explique aussi bien les erreurs anthropologiques de nos contemporains que leur capacité à se laisser mouvoir par la propagande. C'est pourquoi, sans lui donner l'ampleur de l'époque de Columbia, ne serait-il pas malgré tout utile de reprendre chacun pour soi-même quelques idées de ce mouvement ? Entre le dernier Marc Lévy et un dialogue de Platon, choisissons ce dernier cet été. Il faudra faire un effort au début mais la récompense sera au rendez-vous. Entre l'auteur spirituel à la mode et nos grands saints, François de Sales ou Catherine de Sienne, n'hésitons pas non plus. Nous y gagnerons personnellement et nous favoriserons autour de nous le terrain de la reconquête spirituelle et culturelle. ♦

L'essai

Économie libre ?

C'est le signe d'un auteur qui maîtrise bien son sujet que l'exposition claire de sa pensée. On retrouve ces qualités dans cet essai sur la crise économique et sur le meilleur modèle pour en sortir. Précis, argumenté, préconisant des solutions concrètes, cet ouvrage est accessible à tous. Il traite particulièrement de trois problèmes : la question de la spéculation, l'opposition entre le capital et le travail et le rôle néfaste de l'État providence. À raison – il faut saluer très fort cet aspect –, l'auteur distingue entre libéralisme et économie libre et montre bien qu'une fausse conception de la liberté (fondée sur une idée déviante de la nature humaine) conduit aux catastrophes. On regrettera juste que l'auteur ne prenne pas assez en compte l'organisation des métiers et la subsidiarité pour déboucher sur une vision plus organique de la société. Changer de modèle, c'est aussi réencastrer l'économie dans la société comme l'a bien montré Karl Polanyi.

Philippe Maxence
Olivier Pinot de Villechenon, *Libéralisme ou Économie libre ?*, Éd. du Jubilé, coll. « Sarmant », 118 p., 18 €.



Le théâtre

Monsieur Chasse



Cette pièce est l'un des sommets inégalés du vaudeville où tout est pesé et soupesé au milligramme près et la précision mécanique dans laquelle elle est jouée est une condition de son extraordinaire réussite. *Monsieur Chasse* n'a pas pris une ride. La force représentative du théâtre y est pleinement exploitée tant le public s'y amuse d'une peinture des mœurs qui décrit en les projetant les travers les plus communs d'une humanité cul par-dessus tête. L'effet de catharsis y jouerait certainement son plein effet si les conflits entre le désir et la morale ne s'inscrivaient pas aujourd'hui dans une société où les repères et les notions de limites en matière de sexualité n'étaient pas devenus si flous. Cela posé quant au fond, la précision de la mise en scène, la langue de Feydeau et le jeu enlevé et fin des comédiens qui se régalaient sur scène nous régalaient tout autant.

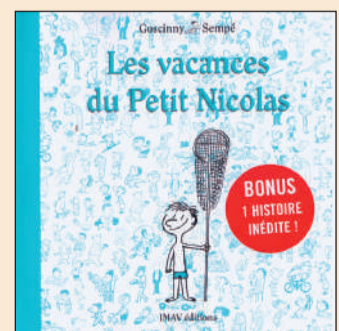
Pierre Durrande
Théâtre 14, 20, av. Marc Sangnier, Paris XIV^e.
Rés. : 01 45 45 49 77.
Mar., ven., sam. à 20 h 30 ; mer., jeu. à 19 h ; matinée sam. à 16 h ; relâche 21 juin et le 22 à 16 h. Jusqu'au 6 juillet.

L'album

Le Petit Nicolas

Si l'on ne présente plus les histoires du Petit Nicolas, on se doit de saluer toute réédition. Surtout quand elle a la qualité de celle-ci. Un format carré, des couvertures à rabats, et un ajout subtil de vert qui rehausse les titres et quelques mots de présentation. Tout se décline autour du thème des vacances : le choix du lieu, la vie à l'hôtel, la plage, la gym, le retour, la colonie de vacances, etc. Et, cerise sur le gâteau, un inédit ! Les dessins de Sempé font toujours merveille, si expressifs et évocateurs. On retrouve avec grand plaisir la fraîcheur des histoires racontées par Goscinny à la manière d'un petit garçon, avec son langage parlé, sa syntaxe enfantine et ses réflexions qui amènent inmanquablement le sourire sur les lèvres du lecteur. Car elles n'ont pas vieilli, ces petites histoires. Elles rappellent forcément quelque chose que chacun a pu vivre. Le tandem Goscinny-Sempé n'a pas fini de nous émouvoir.

Natacha
Goscinny, Sempé,
Les Vacances du Petit Nicolas, IMAV éditions, 180 p., 10,90 €.



L'exposition

Eugène Boudin

Figure originale de la peinture de la seconde moitié du XIX^e siècle, Eugène Boudin (1824-1898) est un des précurseurs de l'impressionnisme. Peignant sur le motif, dans la nature, souvent maritime, il y entraîne Monet, son aîné. Le Musée Jacquemart-André lui consacre une exposition d'une soixantaine d'œuvres. Issu d'une famille modeste, ce Normand est d'abord papetier. Autodidacte, il exécute des copies des grands maîtres du Louvre. Loin du goût de son époque, il n'a pas toujours été apprécié. Pourtant quelle poésie dans sa perception de la lumière ! Les silhouettes de ses personnages, petites taches colorées, sont comme un prétexte pour peindre un ciel splendide, au coucher du soleil (*Scène de plage*, 1869). La mer, le ciel, les plages, les navires sont ses sources d'inspiration et il a une manière bien à lui de les donner à contempler, saisissant les subtilités fugitives de l'atmosphère, ses « beautés météorologiques » écrivait Baudelaire. **Geneviève Bayle** Jusqu'au 22 juillet. Musée Jacquemart-André, 158, Bd Haussmann, Paris VIII^e. 10 h-18 h, lun. et sam. 20 h 30. Tél. : 01 45 62 11 59.



Scène de plage (1869), huile sur panneau. Détail.

Le CD

Musique sacrée



Le Figaro propose, en kiosque ou sur commande, une anthologie de la musique sacrée en vingt livrets hebdomadaires de deux CD chacun. La sélection balaye l'Histoire de la musique occidentale (incluant un volume de chants orthodoxes), du Moyen Âge au XIX^e siècle. Profitant de la fin des droits d'auteurs (50 ans), elle réunit des enregistrements de grands maîtres des années cinquante et soixante, excellemment remastérisés. Le dernier paru (n° 12) contient les grandioses *Requiem* et *Te Deum* de Berlioz, captés fin 1959 au *Royal Albert Hall* sous la baguette de Sir Thomas Beecham. La présentation est très soignée, les illustrations et les textes de grande qualité (Luc Finsaget pour Haydn et Mozart par exemple). Un lexique très pédagogique complète utilement la présentation avec les termes à connaître pour mieux apprivoiser les œuvres. Après les éditions Atlas en 1996 (89 CD), on ne peut que saluer cette belle initiative du Figaro, qui rend hommage à l'une des facettes du génie du christianisme.

Benoît Sénéchal
Le Figaro collections, 9,90 € l'unité, 179 € la série complète.

La littérature

Stefan Zweig

Grand romancier, héritier de l'humanisme dans ce qu'il avait de meilleur, Stefan Zweig reste aujourd'hui encore un écrivain lu et apprécié. On peut certes discuter certaines de ses biographies historiques et même sa façon d'écrire l'Histoire à partir de la psychologie individuelle des personnages. Mais il faut lire Zweig parce que, comme l'écrit dans sa préface Jean-Pierre Lefebvre, « il reste jusqu'à la fin citoyen nostalgique de l'Empire austro-hongrois ». Ce fait, qui pourrait paraître mineur, révèle pourtant beaucoup de l'œuvre de l'écrivain, de son rapport avec la nouveauté, rétif absolument aux ruptures. L'édition complète de ces romans et récits suit ici l'ordre chronologique, bénéficie d'un appareil de notes bien utiles et de l'insertion de sa superbe autobiographie, *Le Monde d'hier*. Nous sommes devant un bijou et un régal de littérature. C'est devenu suffisamment rare pour s'en réjouir grandement. **Benoît Maubrun** Stefan Zweig, *Romans, nouvelles et récits*, Gallimard, coll. « La Pléiade », t. 1, 1 452 p., t. 2, 1 562 p., 58 € chaque volume (jusqu'au 31 août, 65 € ensuite).



Le cinéma

Moi, moche et méchant



Devenu gentil, Gru a fort à faire avec les trois fillettes qu'il a adoptées. Reconverti dans la fabrication de gelée, il a également du mal à faire vivre son entreprise.

♥♥♥ Gru, l'ex plus grand méchant de la terre, converti en papa poule et en chasseur de méchant, tel est le thème de ce second épisode, réalisé par ceux qui ont fait le premier, dont le Français Pierre Coffin. Et c'est une cascade de gags, tous plus hilarants les uns que les autres. Les Minions, ces créatures jaunes et informes, occupent une place de choix dans ce second opus, et ils sont à l'origine de la plupart des gags, en particulier lorsqu'ils se mettent à parler, ou plutôt à baragouiner. Quant aux images, elles sont remplies de pépites amusantes et d'idées surprenantes. Un vrai bonheur !

♥♥ Après avoir découvert les joies de la paternité, le héros va découvrir celles de l'amour. Ce film plein de drôlerie et de charme est, comme il se doit, visible en famille.

Gabrielle Fonval
Animation américaine (2013) [T] de Chris Renaud et Pierre Coffin, avec les voix de Steve Carell/Gad Elmaleh (Gru), Kristen Wiig/Alexandra Lamy (Lucy Wilde) (1 h 38).

La télévision

Cent ans !

Un centenaire, ça se fête ! Pour cet anniversaire du Tour de France, Jean-Christophe Rosé et Benoît Heimermann, grand reporter à *L'Équipe*, ont puisé dans cent ans d'archives cinéma et télévision pour retracer l'histoire de cette course mythique.

♥♥ Ce qui intéresse les auteurs de ce passionnant documentaire, ce sont les hommes, et, à travers eux, l'histoire qu'ils nous racontent sur l'évolution de la France. Bien sûr, les aspects noirs de la compétition ne sont pas occultés (dès 1924, on parlait de cocaïne et de chloroforme !). Mais ce qui compte, c'est l'évolution de la course, depuis les années trente, avec son nationalisme exacerbé, jusqu'au règne actuel de l'argent en passant par l'évolution des techniques. On suit avec beaucoup d'intérêt ces images d'archives, vivantes, variées et bien accompagnées par un commentaire judicieux dit par André Dussollier. Et, comme le dit si bien ce dernier, il s'agit là de « péripéties sportives destinées à pimenter les paysages ».

Gabrielle Fonval
La légende du Tour de France (J), doc. français (2013) de Jean-Christophe Rosé et Benoît Heimermann, avec la voix d'André Dussollier (1 h 43). France 2, mardi 25 juin à 20 h 45.



► Patrimoine

La vérité sur Henry David Thoreau

Bien que sa théorie de la désobéissance civile ne soit pas conforme à la théologie catholique – voir à ce sujet la page 3 de ce numéro –, Henry David Thoreau, aujourd'hui largement récupéré, a défendu avec Walden une société traditionnelle fondée sur l'économie familiale et la ruralité qui repose non sur la vision rousseauiste mais sur l'effort et le respect de la Création. Portrait d'un anticonformiste.

Judith Cabaud

Le détournement du sens de l'œuvre de Henry David Thoreau, écrivain, philosophe, essayiste et poète américain du XIX^e siècle, est un exemple manifeste des effets de la perversité avec laquelle on vide de sa substance une pensée morale et spirituelle, afin de justifier les courants intellectuels des esprits superficiels qui nous tyrannisent depuis bientôt deux cents ans. C'est en relisant les textes originaux de *Walden ou La Vie dans les bois* (1854) et de la *Désobéissance civile* (1849) qu'il est possible de se faire une idée de son regard philosophique sur la place de l'homme dans la nature, nonobstant des commentateurs contemporains asservis aux idéologies dominantes, et de jauger quelque peu la très grande valeur de cet écrivain utilisé abusivement à toutes les modes d'hier et d'aujourd'hui.

À la suite de Pascal

D'emblée, on ne peut s'empêcher de se rappeler les écrits du grand Blaise Pascal qui décrit l'aventure humaine : un homme solitaire qui se trouve endormi sur une



Henry David Thoreau (1817-1862).

île déserte s'efforce à son réveil de découvrir comme un détective le comment et le pourquoi de sa présence, en suivant les empreintes des pas dans le sable laissées par celui qui l'a posé en cet endroit. Il évoque de cette façon l'éternelle interrogation : d'où viens-tu ? Où vas-tu ? Deux cents ans après ce fameux écrit du philosophe français, cette recherche portant les couleurs de la jeune Amérique au XIX^e siècle est celle de Thoreau à la quête de Dieu, Thoreau qui passe sa vie à identifier et à redéfinir à sa manière la présence divine dans sa vie. En effet, le vaste territoire vierge du Nouveau Monde avait attiré et remodelé l'homme européen qui s'y est installé. Loin de la culture de base de leurs vieux pays d'origine, les Américains du XVII^e siècle réinventèrent le monde que l'esprit curieux de Thoreau va passer au crible.

Né le 12 juillet 1817 dans la petite ville de Concord, Massachusetts, au sein d'une famille d'origine écossaise et française, Henry David est le troisième de quatre enfants. Son père, John Thoreau, se lance dans une entreprise de fabrication de crayons et la famille s'installe un peu plus tard dans la ville de Boston. Dès 1828, le jeune homme apprend les langues an-

ciennes et modernes avant d'obtenir en 1833 une bourse d'études pour entrer à l'université prestigieuse d'Harvard. Il se nomme en fait David Henry et change l'ordre de ses prénoms dès qu'il prend son propre envol intellectuel. Thoreau se fait déjà remarquer à la remise de ses diplômes universitaires où il prononce son premier discours intitulé : « L'esprit commercial des temps modernes et son influence sur le caractère politique, moral et littéraire d'une nation. »

En marge d'Emerson

Le jeune homme avait fait la connaissance de Ralph Waldo Emerson qui, lui, allait devenir le chef de file du mouvement philosophique transcendantaliste dont la doctrine inspirée de l'idéalisme germanique, prend clairement le contre-pied du matérialisme

dans la vie américaine. Cette philosophie tend à fondre Dieu, l'homme et la nature dans une espèce de mysticisme moral et panthéiste. Thoreau, quant à lui, avait été élevé dans le protestantisme de ses parents qui se définissaient comme unitariens, secte née en Angleterre et réfugiée aux États-Unis.

Thoreau fréquente ses nouveaux amis sans s'engager : il garde toujours ses distances avec leurs idées à l'emporte-pièce, car il veut tenter de tout découvrir par lui-même. En 1837, après ses études, il trouve du travail comme instituteur à l'école publique de Concord. Mais l'expérience sera de courte durée : il refuse d'adopter certaines méthodes d'enseignement dont celle d'appliquer des châtiments corporels aux jeunes enfants. Avec son frère John, il fonde une école privée en conformité avec ses idées, préconisant des sorties en forêt pour les élèves, des herborisations, des encouragements sans punitions physiques ; mais là aussi, l'entreprise court à la faillite. Avec John, il fait une excursion en canoë sur les rivières Concord et Merrimack, qu'il relatera plus tard dans un texte vibrant de poésie. Il écrit aussi des articles pour le journal transcendantaliste, *The Dial (Le Cadran)*, mais il s'émanci-

pe peu à peu du groupe d'amis et de l'idéologie du mouvement.

À cette époque, Thoreau se définit surtout comme poète et se lance également dans l'écriture d'ouvrages naturalistes. Comme il lui faut gagner sa vie, il réintègre l'usine familiale qui fabrique des crayons en graphite. Henry David trouve alors de nouvelles techniques pour améliorer la rentabilité et la qualité de leurs produits. Malgré cela, il se rebiffe de son succès en disant qu'il faut « *gagner sa vie sans aliéner sa liberté ni exercer une activité incompatible avec son idéal* ».

L'expérience de Walden

En 1845, Henry David Thoreau est prêt pour la grande expérience de sa vie qui lui vaudra l'écriture de son chef-d'œuvre, *Walden ou La Vie dans les bois*. À cette époque, son ami Emerson met à sa disposition un terrain près de Concord qui se trouve au bord de l'étang de Walden. Thoreau entreprend la construction d'une cabane en bois et décide d'y vivre en autarcie, cultivant de ses mains la pomme de terre, la fève, le blé et le maïs sur son lopin de terre. Il y vit ainsi pendant deux ans dans un choix délibéré d'être autant que possible dans la nature avec une simplicité volontaire en réaction contre la société matérialiste alentour. Cependant, pendant six années, il a refusé de payer son impôt local comme mesure de protestation contre un État injuste à ses yeux qui admet l'esclavage dans le Sud et fait continuellement des compromis concernant la présence de ce fléau dans les nouveaux territoires acquis à l'Ouest. Il critique aussi la guerre au Mexique inspirée selon lui par de la convoitise. C'est alors que Thoreau est incarcéré par les autorités pour une nuit dans la prison locale, mais sa tante le fait libérer dès le lendemain en payant sa dette à sa place. C'est l'occasion pour lui de réfléchir à un essai politique qui sera publié en 1849, sous le titre célèbre *La Désobéissance civile*.

Thoreau quitte enfin sa retraite dans les bois en 1847, vit de travaux manuels et donne des conférences. En 1851, dix ans avant la Guerre de Sécession, il proteste encore contre les lois locales sur l'esclavage qui punissent tous ceux qui aident des esclaves à s'enfuir vers le Canada. L'incident de Harper's Ferry en Virginie (1859) le met en émoi et il prend activement la défense du capitaine abolitionniste John Brown qui sera condamné et pendu pour avoir attaqué un arsenal militaire et maintenu des refuges destinés aux esclaves fugitifs.

À toutes ces causes, Thoreau travaille sans relâche, mais atteint de tuberculose, il finira par s'éteindre en 1862. Outre ses écrits protestataires, il laisse aussi une œuvre de naturaliste fondée sur ses observations des espèces de faune et de flore ainsi que



L'étang de Walden qui inspira l'auteur.

des forêts avec l'objectif de « *préserver l'espace naturel pour les générations à venir* ». Même souffrant, Henry David remanie sans cesse ses manuscrits et ses amis s'étonnent de son acceptation tranquille de la mort. Lorsque, soucieuse de son salut éternel, une de ses tantes lui demande peu avant sa mort s'il a pu faire la paix avec Dieu, Thoreau répond : « *Je ne savais pas que l'on s'était disputé.* » Resté célibataire, il meurt à Concord à l'âge de 44 ans.

Pour comprendre l'héritage et l'influence de la pensée de Thoreau, il faut relire les pages passionnées de *Walden* et redécouvrir l'indignation justifiée dans *La Désobéissance civile*, pour se rapprocher de l'âme de ce personnage d'exception.

“Thoreau veut définir les modalités d'une existence morale et spirituelle.”

Le premier problème philosophique abordé est celui de l'individualisme et du collectivisme. La société est-elle façonnée par un ensemble d'individus possédant une conscience du bien et du mal, ou alors, est-ce l'individu passif qui doit subir une société rendue parfaite par ses lois ? Thoreau penche pour la première idée, mais il main-

tient que l'on doit voir Dieu dans chacun, ainsi que dans la nature. Selon lui, la sagesse ne cherche pas à analyser mais à contempler. L'âme étant inséparable de Dieu, elle vit en nous sous la forme de vie spirituelle et les faits scientifiques ne nous révèlent que le sens des choses.

Lors de son installation à l'étang de Walden, Thoreau estime que la plupart des hommes vivent dans la désespérance sans se préoccuper de leurs besoins élevés. C'est donc par un acte de volonté qu'il faut vivre « *délibérément* ». En 1845 (que dirait-il aujourd'hui ?), il décrit ses voisins attachés au superflu comme « *gavés, surprotégés, trop habillés, trop chauffés* ». Sa vie à Walden est donc sans compromis : il veut définir les modalités d'une existence morale et spirituelle. De nos jours, parmi les « *exégètes* » qui utilisent à leurs

propres fins la pensée de Thoreau pour imposer leur tyrannie sous le vocable écologiste, nul d'entre eux ne relève les réflexions profondes du grand poète sur le sens de la vie dans la nature. Dans le cycle des saisons, par exemple, Thoreau voit dans les bois et sur l'étang des métaphores de la vie spirituelle. Dans son chapitre intitulé « *Lois supérieures* », il décrit, contrairement à Rousseau, ce qu'il a trouvé en lui-même : « *Toute notre vie est étonnamment morale, explique-t-il. Il n'y a jamais de trêve dans la lutte entre le bien et le mal. La bonté est le seul investissement sûr. (...) La chasteté est l'épanouissement de l'homme, dont les fruits s'appellent génie, héroïsme, sainteté. L'homme chemine vers Dieu par le moyen de la pureté.* »

Nos athées patentés et médiatiques diront que Thoreau est un produit du puritanisme américain, mais pas autant que les sans-Dieu laïcs et républicains chez nous aujourd'hui, issus d'un jacobinisme dont la rigidité s'inspire d'une forme sévère de jansénisme de l'esprit.

Entre concret et abstrait

De son exaltation devant la nature qui se dépouille en hiver, Thoreau écrit encore : « *Le ciel est à la fois sous nos pieds ainsi qu'au-dessus de nos têtes.* » Puis, il dresse une analogie entre les mensurations de l'étang et le caractère de l'homme, dans un style qui va et vient entre le concret et l'abstrait. Au printemps, par exemple, se produit le « *tonnerre sur l'étang* » par le bruit du frottement des fentes qui s'ouvrent au contact de la chaleur de l'atmosphère. Il compare alors l'homme avec ses nombreuses failles à l'étang au dégel. La nature renaît au printemps et fait halte au vice. Pour Thoreau, cette renaissance est comme un symbole de la vertu. Pour l'homme sage, cette saison est celle d'une « *innocence universelle* ».

Les circonstances de l'écriture de son célèbre essai, *La Désobéissance civile* (1849), restent focalisées sur le phénomène de

En poche

HISTOIRE

La fin de la III^e République Emmanuel Berl



De gauche et d'origine juive, Emmanuel Berl (1892-1976) fut, avant de prendre ses

distances avec le régime de Vichy, l'auteur de deux discours phares du maréchal Pétain. La guerre terminée, les passions éteintes, il écrivit pour la collection « Trente journées qui firent la France » ce regard d'un témoin sur la fin de la III^e République, emportée par la défaite française contre l'Allemagne. Le vieil homme qui se souvient tente de décrypter la fin d'un régime, distingue les faiblesses et les grandeurs des hommes du pouvoir qu'il connaît pratiquement tous personnellement. Il manque parfois de recul historique (ainsi sur Weygand qu'il met presque au même niveau que Paul Reynaud en oubliant la constitution de l'armée d'Afrique qui arrivera il est vrai après 1940). Magnifiquement écrit, c'est une pièce au dossier. **S.V. Gallimard, coll. « Folio Histoire », 472 p., 9,60 €.**

RELIGION

Le Scapulaire de saint Joseph

Les Clarisses de Morgon



Saint Joseph est décidément très discret. Si l'on connaît le scapulaire de Notre Dame

du Mont-Carmel ou le scapulaire vert, celui de saint Joseph est bien moins connu. Tout le mérite de ce petit livre est de présenter cette dévotion, de la mettre en valeur, de l'expliquer et d'inviter les âmes

>>> Suite page 20

>>> Suite page 20

>>> Suite de la page 19

l'esclavage : comment reconnaître l'autorité d'un gouvernement qui « fait commerce d'hommes, de femmes, d'enfants comme du bétail, sur le pas de la porte du Sénat ? ». Devant une immoralité aussi flagrante, Thoreau retire son soutien à un gouvernement qu'il considère comme injuste. Convaincu que toute vraie réforme doit commencer au niveau de l'individu et non de la collectivité, l'écrivain estime que seul le pouvoir de l'amour peut changer les cœurs : « (L'amour) peut chauffer sans feu, nourrir sans viandes, vêtir sans vêtements, abriter sans toit, en un mot, créer un paradis intérieur qui se dispense de l'extérieur. » Dans son essai, Thoreau distingue entre loi et justice. Il prône la « révolution paisible » mais, ajoute-t-il avec réalisme, « si c'est possible ». Il reconnaît ainsi l'insuffisance de la non-violence, n'en déplaise aux récupérateurs de tous bords au XX^e siècle, et il pense que le fait d'être « activiste » sur des questions de société signifie que l'on est endormi spirituellement... Par ailleurs, selon lui, « il n'est pas souhaitable de cultiver le respect de la loi autant que de la justice. Un seul homme qui a davantage raison que les autres constitue une majorité d'un seul ».

Libre et lucide

En ce qui concerne le fonctionnement de l'autorité politique, Thoreau débute son texte avec des phrases étonnantes : « Le meilleur des gouvernements est celui qui gouverne le moins. (...) Je crois aussi que le meilleur des gouvernements est celui qui ne gouverne pas du tout. » Pourtant, loin d'être anarchiste, Henry David Thoreau veut que le citoyen, en homme libre, prenne ses responsabilités en pleine conscience, car la population doit être éclairée : « Le gouvernement ne maintient pas la liberté de ses citoyens, n'aménage pas le territoire de l'Ouest et il n'éduque pas. C'est le peuple américain qui accomplit tout cela et pourrait faire davantage si le gouvernement n'intervenait pas. » Ce n'est donc pas au pouvoir législatif de décider ce qui est bien et mal dans un domaine qui appartient à la conscience de chacun. À son époque, Thoreau met le doigt sur le principe du relativisme qui empoisonne l'esprit humain et sur les abus du principe démocratique qui prétend dépasser la morale naturelle à cause d'une voix de majorité, tout comme ceux qui nous ont valu des lois iniques sur l'avortement et maintenant sur le « mariage homosexuel ». Il explique comment le suffrage des votes est comme un jeu de hasard, légèrement teinté de morale. Le vote, dit-il, n'exprime que faiblement le désir commun en faveur du bien. « Un sage ne laisse pas le bien à la merci du hasard, ou de lui permettre de prévaloir par le pouvoir d'une



José Bové devant une réplique de la cabane de Walden : la récupération d'une œuvre...

majorité. » À défaut de tels sages, que de fous nous gouvernent encore aujourd'hui ! Et Henry David de continuer : « Des lois injustes existent, écrit-il. Devons-nous leur obéir, les amender ou les transgresser ? ». Il conclut, dans les circonstances de son essai, qu'il vaut mieux les transgresser, car même si le mouvement abolitionniste contre l'esclavage n'obtenait pas satisfaction, ses partisans auraient la consolation d'être du côté de Dieu. Et « si mille contribuables cessaient de payer leur impôt, cela pourrait causer une révolution paisible. » Thoreau détaille avec réalisme les taxes à payer pour les routes, pour les écoles, mais il considère le gouvernement seulement comme un moindre mal. Il cite les paroles de Jésus : « Rendre à César ce qui est à César » et conclut que ceux qui l'avaient entendu n'avaient peut-être pas compris, qu'ils n'étaient pas plus sages qu'avant parce qu'ils ne voulaient pas

« Devons-nous obéir aux lois injustes ? » (H.D. Thoreau)

le savoir. « Le Nouveau Testament est écrit, déclare Thoreau. Où sont les élus assez sages et avec suffisamment de pragmatisme pour dispenser sur le processus de la législation la lumière qu'ils ont reçue ? » Dans son indéfectible respect de l'individu, Thoreau estime qu'il n'y aura jamais un État dans lequel règne la liberté « tant que celui-ci ne reconnaîtra pas que son autorité dérive de l'individu comme un pouvoir supérieur et indépendant. » L'essayiste refuse à la fin toute responsabilité pour la collectivité, pensant comme Voltaire, que tout homme doit vivre en quelque sorte de son jardin... Une lecture en profondeur des œuvres de Henry David Thoreau nous révèle la supercherie des récupérateurs successifs dans les domaines de la politique, du social et de l'écologie. Pour mémoire, on l'a utilisé contre la colonisation britannique en Inde pour justifier le principe de la non-violence opéré par Gandhi ; les pacifistes

américains l'ont brandi lors de la guerre du Vietnam sans mettre en cause le communisme destructeur. Depuis Mai 68, notre époque a transformé Thoreau en libertaire, voire en anarchiste, en faveur de l'avortement et de l'égalité des sexes. Plus récemment, la récupération des écologistes et autres imposteurs à des années-lumière de sa pensée le citent et nous gratifient d'une photo sur internet de José Bové devant la maison natale de Thoreau à Concord, Massachusetts ! En matière économique, si l'on paie des impôts pour financer le vice, le gouvernement de son côté, pour parler comme Thoreau, nous prêche la haine des riches, pas la haine du vice. Toute sa vie, l'auteur de *Walden* aspirait à la nature comme agent de la vérité,

non à la chanson futile de l'écologie moderne qui se base sur le mensonge et l'hypocrisie.

Les valeurs spirituelles

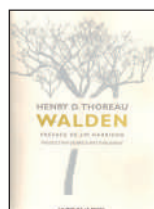
Pour conclure, il vaut mieux retourner à la pensée lumineuse de Henry David Thoreau : « L'univers est plus vaste que nos perceptions de lui. (...) Que les chemins que l'on explore ne soient pas pour le commerce, mais pour la pensée. Il est plus aisé de connaître le monde que nos propres valeurs spirituelles. » Thoreau oppose les lois de la société aux lois divines : les lois intérieures ne seront jamais en opposition aux lois d'un gouvernement juste. Le message ultime dans *Walden* nous encourage à poursuivre nos rêves : « Si l'homme simplifie sa vie, les lois de l'univers apparaissent moins complexes. La solitude n'est plus la solitude, la pauvreté n'est plus la pauvreté, la faiblesse n'est pas la faiblesse. Si vous avez construit des châteaux de sable, votre peine n'est pas forcément perdue : il faut y mettre des fondations. »

Quelques derniers conseils du poète devraient être lus par notre jeunesse actuelle : « On cherche des remèdes à la pourriture de la pomme de terre, mais pas à celle des cerveaux. » En ce qui concerne le racisme, « Que chacun s'occupe de ses propres affaires et s'efforce d'être ce qu'il est. » Enfin, « Quelle que soit la vie qu'on a, il faut la vivre. (...) Aimez la vie si pauvre soit-elle, (...) les choses ne changent pas, c'est nous qui changeons. (...) Le jour est plus long que l'aube, le soleil n'est que l'étoile du matin. »

Dans le dernier chapitre de son chef-d'œuvre, Thoreau, en figure pascalienne, termine sur cette pensée : « Plus que l'amour, l'argent, la célébrité, donnez-moi la vérité. »

Judith CABAUD

À lire : *Walden, Le Mot et le reste*, 368 p., 24 €.



En poche

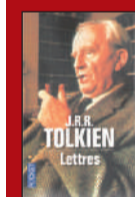
>>> Suite de la page 19

d'aujourd'hui à y recourir. Approuvé par le pape Léon XIII, révélé à Mère Marie de Jésus, une fille de saint François, ce scapulaire est un moyen excellent de se mettre sous la protection du Père nourricier du Christ, du protecteur de la Sainte Vierge, du chef de la Sainte Famille et du défenseur de l'Église. À l'heure où la famille est si attaquée, c'est un recours spirituel important et nécessaire. **Alliette Bernard Via Romana, 90 p., 6 €.**

LITTÉRATURE

Lettres

J.R.R. Tolkien



Pour bien connaître, comme de l'intérieur, le créateur de *Bilbo le Hobbit* et du *Seigneur des anneaux*, la correspondance qu'il entretint avec sa famille, ses amis ou diverses relations professionnelles se révèle particulièrement précieuse. Les lettres s'étalent de 1914 à 1973 (année du décès de Tolkien) et couvrent donc la majeure partie de son existence. On y voit l'homme Tolkien, mais surtout le professeur et l'écrivain, si exigeant avec lui-même et avec cette œuvre qui sort de la rencontre de son imagination, de ses connaissances historico-littéraires et de la finalité qui se dégage peu à peu. Un monde, un univers se dévoile sous les yeux du lecteur. Les lettres, à elles seules, montrent aussi l'importance de la foi catholique aux yeux de Tolkien. L'introduction de Humphrey Carpenter, l'un des principaux biographes de Tolkien, ainsi que les notes – suffisantes mais peu abondantes – permettent de bien saisir la pensée de l'auteur. **P.M. Pocket, 958 p., 11,20 €.**

Vade-mecum du droit naturel

Droit naturel et doctrine sociale

Léon XIII a joué un rôle éminent dans l'élaboration de la doctrine sociale de l'Église et les papes qui lui succédèrent se sont faits à leur tour les propagateurs de la loi naturelle que trop de législateurs contemporains s'efforcent de gommer de l'âme de chaque homme.

Face aux développements d'idéologies nouvelles (libéralisme, socialisme et nationalisme), l'Église a élaboré, depuis le dernier tiers du XIX^e siècle, de règne en règne, une véritable doctrine sociale visant à éclairer les catholiques, notamment en apportant une réponse chrétienne aux questions nouvelles soulevées par les bouleversements contemporains. L'apport du pape Léon XIII fut ici essentiel. Dans le domaine politique, il précisa le *Syllabus* tandis que dans le domaine intellectuel, prolongeant la constitution *Dei Filius*, il affirma avec insistance l'autorité de saint Thomas d'Aquin, de sa doctrine et l'excellence de sa méthode, ce qui ne pouvait que placer la question du droit naturel au cœur de la réflexion politique et sociale, en l'expurgeant de tous les apports modernes qui, depuis le XVI^e siècle, en avaient brouillé la définition : « Parmi les docteurs scolastiques domine, et de haut, leur prince et maître à tous, Thomas d'Aquin (...). On le considère à juste titre comme le défenseur spécial et l'honneur de l'Église catholique », écrivait Léon XIII le 4 août 1879 dans *Æterni Patris*, ajoutant : « Nous vous exhortons tous (...) de façon pressante, pour la défense et l'honneur de la foi catholique, pour le bien de la société, pour l'accroissement de toutes les sciences, à rétablir et à propager le plus possible la sagesse d'or de saint Thomas ».

Après Léon XIII, tous les papes apportèrent chacun une contribution plus ou moins importante à la définition des exigences du droit naturel dans le monde contemporain.

Jésus-Christ, prince et maître souverain

La place occupée par le droit naturel dans cette doctrine sociale est la conséquence logique de l'affirmation de la royauté sociale du Christ. « Jésus-Christ (...) est lui-même le prince et le maître souverain. (...) L'universalité du genre humain est soumise au pouvoir de Jésus-Christ », enseignait Léon XIII dans *Annum sacrum*, le 25 mai 1899. Cette royauté, le Christ la tient à la fois de sa naissance divine et de son Sacrifice. Il est le Roi des hommes qu'Il a sauvés par sa Passion et sa Résurrection. Et Pie XI, dans *Quas Primas*, en 1925, d'ajouter : « Ce serait une erreur ignominieuse que de dénier au Christ hom-



Le droit naturel et la doctrine sociale de l'Église découlent de la royauté du Christ.

me toute souveraineté sur les sociétés civiles, puisqu'Il tient du Père le droit le plus absolu sur les créatures », souveraineté qui s'exerce sur « tous les hommes » et exige en premier lieu que la législation des États respecte les principes du droit naturel.

La loi naturelle est qualifiée par Léon XIII de loi « la plus éminente de toutes (...), écrite et gravée dans l'âme de chaque homme », appelant la volonté humaine à se soumettre à « la droite raison » (*Liberitas praestantissimum*, 1888). Ce droit naturel, le vénérable Pie XII en rappela les exigences, dès le début de son pontificat, dans l'encyclique *Summi pontificatus*, publiée alors que la Seconde Guerre mondiale commençait à ravager l'Europe. Pour le pape, la négation de la loi naturelle est la « source profonde et dernière des maux dont est affligée la société aujourd'hui ». De cette loi naturelle, Pie XII rappela alors la source et son importance. Elle « trouve son fondement en Dieu, Créateur tout-puissant et Père de tous, suprême et absolu législateur, omniscient et juste vengeur des actions humaines ». Elle est « une norme universelle de la probité des mœurs », « qui enseigne aux ignorants et même à ceux qui n'ont pas encore accédé à l'usage de la culture ci-

vique, ce qui est bien et ce qui est mal, le licite et l'illicite, et qui leur rappelle qu'un jour ils auront à rendre compte de leurs actions bonnes ou mauvaises devant le Juge suprême ». Sans cette soumission au droit naturel, les relations entre les États et les peuples sont exposées à l'arbitraire des plus forts. La négation des exigences du droit naturel « ôte son fondement et sa valeur au droit des gens, et rend difficiles l'entente et la vie commune dans la paix en ouvrant la voie à la violation des droits d'autrui », poursuivait le pape au moment même où la nation polonaise était martyrisée et dépecée, victime de la rapacité de ses deux voisins totalitaires, national-socialiste et soviétique, associés par le pacte germano-soviétique. À l'intérieur de chaque nation, la négation des exigences du droit naturel décuple la puissance de l'État, permet au pouvoir civil d'usurper « un droit absolu et soumis à personne, qui n'appartient qu'au Souverain Créateur », elle expose les familles et les personnes à subir des contraintes injustes. Face au défi des totalitarismes, Pie XII, dans la lignée de son prédécesseur, faisait du respect du droit naturel le remède qui doit limiter et ordonner la puissance de l'État à la réalisation du bien commun.

Les implications concrètes

Aux yeux de l'Église, l'enjeu est donc de taille. Chaque pape, depuis Léon XIII, a eu à cœur d'en approfondir les implications concrètes. Au nom du droit naturel, ils ont insisté sur le respect de la famille et du mariage « divinement institué », sur le respect de la propriété privée et l'institution d'un « juste salaire » permettant aux ouvriers de faire vivre dignement leur famille. Au nom du droit naturel, Pie XI et Pie XII se sont dressés contre la « statolatricie » des régimes totalitaires, contre le matérialisme athée communiste et contre le racialisme national-socialiste. Au nom du droit naturel, Jean XXIII et Jean-Paul II se sont appropriés la notion de « droits de l'Homme » en essayant de la réorienter vers Dieu. Au nom du droit naturel, Jean-Paul II et Benoît XVI ont défendu la « culture de vie » et le caractère « non négociables » de certains principes.

Philippe PICHOT-BRAVARD* ♦

*Docteur en droit et écrivain, auteur de Conserver l'ordre constitutionnel, L.G.D.J. : Lextenso éd., 514 p., 45,65 €.

THÉOLOGIE

Du Christ à la Trinité

Étienne Vetö



Le renouveau de la réflexion sur la Trinité, cœur du mystère chrétien, cœur de la réalité, a été

illustré entre autres par les trilogies de Bouyer et de Le Guillou ou par le grand œuvre de Lonergan. Il est heureux qu'il se poursuive et cet ouvrage, dont la lecture nécessite une bonne connaissance des enjeux en ce domaine, y apporte une contribution originale et importante à plus d'un titre. Le thème proposé s'attache à l'essentiel : en quoi la vie du Christ (ses « mystères ») nous révèle-t-elle la vie trinitaire et nous permet-elle d'entrer dans une relation personnelle avec chacune des Personnes qui constitue celle-ci ? L'angle de recherche, sans négliger les Pères, est le rapprochement entre un grand théologien contemporain et le docteur commun de l'Église catholique latine : von Balthasar et saint Thomas d'Aquin seront les deux ailes qui permettront de s'élever dans la compréhension du thème. L'un et l'autre en sont de puissants penseurs, plutôt « descendant » pour le premier et « ascendant » pour le second, et leur couple constitue un bon outil heuristique pour dépasser l'aporie de l'unité et de la distinction des Personnes divines.

Dans une dernière partie, l'auteur fait œuvre personnelle et propose d'unir Histoire et théologie pour lire dans les mystères du Christ le mystère de la Trinité. L'unique opération divine se déploie en activités appropriées à chacune des Personnes divines. La conclusion, à partir des limites du langage, est une invitation à dépasser celles-ci dans l'humble prière qui regarde Jésus agir et voit avec lui et en lui le Père et l'Esprit Saint.

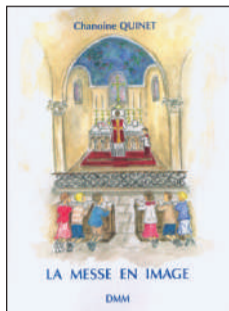
Didier Rance

Cerf, 480 p., 45 €.

Jeunesse

RELIGION

La Messe en image Chanoine Quinet



Il n'est pas toujours aisé d'expliquer la messe à nos petits. Ce livret a été conçu pour aider les parents à faire entrer les petits enfants dans ce mystère. Le texte date de 1940 mais n'a pas pris une ride. Il s'adresse aux enfants qui assistent à la messe dans ce qu'on n'appelait pas alors la forme extraordinaire. Il s'agit donc d'une réédition d'un classique qui a

accompagné avec bonheur des multitudes d'enfants. Précis et clair, il explique autant les habits que les objets du culte, les couleurs liturgiques que les différentes parties de la messe de manière très pédagogique. Beaucoup d'images, des textes très courts et surtout de très nombreuses prières en lien avec les parties de la messe et ses explications. Le livret se termine par la manière de se confesser avec un examen de conscience. Évidemment, les dessins ne plairont pas à tout le monde. Ils ont pourtant le mérite d'être joliment colorés, plus agréablement que l'ancienne version orange et noire, et ils sont réalistes et tendres. Un bon outil à offrir pour une première communion, par exemple. Pour tous à partir de 5 ou 6 ans. **Marie Lacroix** DMM, 64 p., 7 €.

« Bonne Maman » Marie Tribou et la Miche de Pain Collectif familial

Ce n'est pas, à proprement parler, un livre pour enfants. Mais il les concerne quand même un peu. Et surtout, il pourrait certainement



intéresser nos grands. Marie Tribou ? Nul ne la connaît à part sa famille, bien sûr. Et pourtant, nombreux sont ceux qui ont bénéficié de son œuvre. Car derrière ce nom, c'est une femme re-

marquable qui apparaît dès que l'on ouvre ce petit livre. Dès la préface d'un émouvant hommage de Mgr Chollet, archevêque de Cambrai, on sent une âme forte de l'amour de Dieu auquel elle a consacré toute sa vie et toute son énergie. Était-elle religieuse ? Pas du tout ! Mère de six enfants, elle ne ménagea pas ses forces pour remplir son devoir d'état d'épouse et de mère de famille. Mais c'est surtout la formation religieuse des enfants qui fut la grande affaire de sa vie. À une époque – l'entre-deux-guerres – où le catéchisme restait souvent une matière scolaire, Marie Tribou a su inventer une autre manière d'enseigner et de consolider les vérités de foi en élaborant *La Miche de Pain*. Imagée, progressive, captant l'attention des petits et très pédago-

gique, cette nouvelle forme de catéchisme rencontra vite un vif succès. C'est tout cela que raconte ce livre de souvenirs, écrits par ses enfants pour ses petits-enfants. Le style en est très vivant et, par des exemples et des faits très concrets, les chapitres retracent la vie exemplaire de cette femme qui méritait véritablement d'être connue et prise comme exemple. C'est pourquoi la lecture de ce livre, outre le fait d'assouvir la curiosité sur l'auteur de *La Miche de Pain*, pourra se révéler riche d'enseignements sur une bonne manière de mener sa vie chrétiennement, en union permanente avec Notre Seigneur, dans les joies et les difficultés. À lire à partir de 12 ans, pour garçons et filles. **M.L.** Éditions de Chiré, 84 p., 14 €.



AU THÉÂTRE DES VERTUS

Claudel, auteur chrétien

L'imbrication de l'expérience vécue dans l'œuvre du poète, essayiste et dramaturge que fut Paul Claudel est à la fois manifeste et secrète. En effet, tiraillé entre sa vocation littéraire et son aspiration vers une forme de vie imprégnée de spiritualité, l'auteur oscille continuellement entre la religion et le drame humain. Né en 1868, la même année qu'Edmond Rostand, le jeune Claudel grandit au sein d'une famille dont le père est fonctionnaire dans l'Aisne. C'est en 1882 que ses parents viennent s'installer à Paris où l'enfant aborde des études sérieuses. C'est aussi à ce moment-là que se dessine pour lui une carrière dans les lettres. Claudel réagit peu à peu contre tous les courants qui ont droit de cité : le naturalisme, le Parnasse et son esthétisme, ainsi que le symbolisme. Plongé dans son époque matérialiste de scientisme et de positivisme, il note dans *Contacts et Circonstances* : « Je croyais que ce monde était un enchaînement dur d'effets et de causes que la science allait arriver après-demain à débrouiller parfaitement. (...) Je vivais d'ailleurs dans l'immoralité et peu à peu je tombai dans un état de désespoir... » (1). C'est à la lecture d'Arthur Rimbaud qu'il éprouve son premier choc poétique et mystique : ses œuvres, *Illuminations* et *Une saison en enfer*, lui donnent « l'impression vivante et presque physique du surnaturel... » (op.cit.).

La conversion

Un évènement capital va bouleverser alors son existence : sa conversion au catholicisme. À l'âge de 18 ans, Claudel fait sa première expérience de Dieu : le 25 décembre 1886, il assiste de loin aux offices de Noël dans la cathédrale de Notre-Dame de Paris. En fait, « avec un dilettantisme supérieur », il cherche, de son propre aveu, quelques impressions pour nourrir ses pages d'écriture poétique. Après la grand-messe, il revient pour vêpres. Les enfants de la maîtrise chantaient le *Magnificat*. « J'étais moi-même debout dans la foule près du second pilier à l'entrée du chœur (...). Et c'est alors que



Paul Claudel (1868-1955).

se produisit l'évènement qui domine toute ma vie. En un instant mon cœur fut touché et je crus. Je crus d'une telle force d'adhésion, d'un tel soulèvement de tout mon être, d'une conviction si puissante, d'une telle certitude ne laissant place à aucune espèce de doute que depuis, tous les livres, tous les raisonnements, tous les hasards d'une vie agitée, n'ont pu ébranler ma foi, ni à vrai dire la toucher... » (idem). Par la suite, des critiques littéraires cherchèrent à minimiser ce récit. Mais aucun d'eux ne put entamer l'énigme du sens véritable de cette conversion au catholicisme. Le jeune Claudel en crise à l'adolescence était entré dans un tunnel pour en sortir à la lumière de Dieu.

L'exigence de la foi

C'est en plusieurs fois, et par marches successives, que le poète réalise l'étendue et l'exigence de sa foi. Quand on se convertit, on se trouve devant l'inexplicable. L'écart entre la condition des hommes et la réalité du divin l'oblige à trouver sa place au milieu du paradoxe humain : être dans le monde sans être du monde. La carrière diplomatique qu'il entreprend alors lui impose une « errance » sublime qui l'empêche de s'embourber dans la vie de la terre. En représentation de consul ou d'ambassadeur, Paul Claudel parcourt des pays lointains : des États-Unis à la Chine, en passant par Prague, Tokyo et Bruxelles – ce qui provoque en lui un sentiment de solitude et d'exil. « Je n'ai

d'attache à aucun point de la terre », écrit-il. Il vit ainsi entre sa fonction diplomatique et le désir de Dieu. C'est peut-être alors que grâce à ce détachement, il s'investit dans le théâtre. Sur scène, il invente des personnages qui lui sont à la fois semblables et opposés. Didier Alexandre (2) qualifie son catholicisme de « populaire, guerrier et héroïque ». En passant en revue ses pièces de théâtre, nous tenterons donc de mesurer autant que possible, l'impact des convictions de Paul Claudel sur ses drames. L'auteur qui

ne cède pas à la facilité, n'exclut pas la réalité d'un homme qui accepte ou refuse la grâce surnaturelle, car en fin de compte, le bien comme le mal dans le monde concourent paradoxalement à servir autant les desseins de Dieu. ♦

Judith CABAUD

1. Œuvres en Prose, *Contacts et Circonstances*, Gallimard, La Pléiade, 1 680 p., 60,50 €.

2. Didier Alexandre dans *L'Introduction de l'édition du théâtre de Claudel dans la Pléiade, tome I*, 1 776 p., 73,50 €.

DVD

POLICIER

Jeux de glaces
Éric Woreth

Adapté du roman d'Agatha Christie (avec lequel il prend quelques libertés, comme toute adaptation), *Jeux de glaces* est, dans la série « Petits meurtres d'Agatha Christie », un bon policier flirtant avec la comédie. Policier, car les meurtres abondent dans l'institut pour jeunes délinquants qui accueillent des handicapés ou des exclus de la vie, dirigé par le docteur Bousquet, avec l'aide, surtout financière, de son épouse Rose-Marie. Comédie... car



quand la jeune journaliste Alice Avril, chargée normalement du courrier du cœur de son journal, décide de mener son enquête, l'humour se mêle au drame, surtout quand elle fait équipe avec le commissaire Laurence. Mais à force d'énergie et de bévues de l'une, et de compétence et flegme du second, les meurtriers sont découverts...

Marie Martin
Universal, 14,99 € env.

DRAME

La commissaire
Alexandre Askoldov

Filmé en 1967, ce film russe fut censuré pendant vingt ans car considéré comme pro-sioniste. Il relate l'arrivée, en 1922, d'une femme

commissaire politique dans une famille juive de six enfants, le temps que naisse le bébé qu'elle attend. Ces quelques mois lui permettent de découvrir la vie d'une famille pauvre et simple, mais heureuse malgré la guerre qui sévit en permanence. Les enfants jouent surtout à s'entre-tuer pendant que les parents vivent dans la peur continuelle, mais la vie a toujours le dessus. Les flash-backs ou rêves n'aident pas toujours à la compréhension d'un film aux moyens pauvres, mais il montre bien l'atmosphère qui régnait en Ukraine en ces heures sombres. M.M. ♦
Éd. Montparnasse, 20 € env.



SOCIÉTÉ

L'Éducation de la pureté

Luce Quenette

En ces temps où rien ne semble pouvoir arrêter la vague boueuse de l'immoralité ambiante, l'éditeur Dominique Martin Morin nous offre la réédition de l'ouvrage de Luce Quenette paru en 1974 : *L'Éducation de la pureté*. Ce livre est un cadeau du bon Dieu, à lire, relire, offrir sans modération. Les parents, grands-parents, éducateurs, mais aussi les jeunes, y trouveront un guide sûr, à la fois exigeant et tendre pour apprendre la pureté « aux fontaines du Sauveur ». Dotée d'une solide formation chrétienne, Luce Quenette était aussi une remarquable éducatrice. Elle parle d'expérience et avec l'autorité de l'enseignement de l'Église. À l'école de la comtesse de Ségur puis des saints enfants du XX^e siècle, elle nous enseigne combien il est important d'apprendre à se dominer dès son plus jeune âge, à acquérir de bonnes habitudes ainsi que l'amour des vertus. À rebours de la mentalité actuelle, Luce Quenette nous invite à glorifier la virginité. Déjà honorée dans l'Antiquité, celle-ci est exaltée dans l'Église car elle témoigne de la supériorité de l'état d'appartenance à Dieu. En apprenant à se garder pour un seul, la virginité prépare aussi bien au mariage qu'au célibat. L'éducateur doit savoir placer l'enfant à cette hauteur ; ainsi, lorsqu'il s'agira d'aborder son éducation sexuelle, il sera préférable de partir de l'Incarnation et non du discours sur la reproduction. Le propos de notre auteur se fait alors grave, très grave, car il faut protéger l'enfant qui risque à tout instant de perdre son âme. En bonne pédagogue, notre auteur donne les leçons de catéchisme indispensables pour attaquer la maladie de l'impureté. Elle laisse en particulier au Curé d'Ars le soin de labourer notre âme par un enseignement sur la confession des plus efficaces. On l'aura compris, la leçon est rude. Luce Quenette veut donner une orientation à notre vie, dès l'enfance. Ses conseils sont judicieux et précis : on guérit de l'impureté par la foi et non par la chair, nous dit-elle, tout en récusant l'enseignement de la sexualité à l'école. Ils sont destinés à réveiller les chrétiens afin de donner à l'Église une jeunesse pure et féconde. Marie-Pauline Deswarte
DMM, 272 p., 22 €.

QUESTIONS AU PÈRE YANNIK BONNET

Qu'est-ce que l'Église nomme « Antéchrist » ?

En fait, deux termes sont employés, Antéchrist et Antichrist. Ces deux termes sont relatifs à la même réalité future, le premier signifiant que cette réalité se situera dans l'histoire de l'humanité avant le retour en gloire du Christ, le second qu'il s'agira d'une ultime attaque du Malin pour tenter d'instaurer son royaume en lieu et place du Royaume du Christ. Saint Jean, dans sa première épître, prévient ses correspondants qu'il y a déjà, peu après le retour au Père du Sauveur, « beaucoup d'antichrists » (1 Jn 2,18), qui répandent leurs erreurs et entraînent malheureusement dans leur sillage des chrétiens peu solides. Dans cette lutte entre la Cité du Bien et celle du Mal, qui ne cessera qu'à la fin du monde et dont l'Histoire de l'Église nous raconte les multiples péripéties, l'Église doit passer par une épreuve finale qui ébranlera la foi de nombreux croyants. C'est le *Catéchisme de l'Église catholique* qui nous l'apprend (n. 675) en citant les deux évangélistes saint Luc au chapitre 18 et saint Matthieu au chapitre 24. Cette ultime persécution,

« mystère d'iniquité », prendra la forme d'une fausse religion, prétendant apporter aux hommes la solution de toutes leurs difficultés, à condition, bien sûr, d'abandonner la Vérité révélée par le Christ. Il y a un peu plus d'un an, je répondais à la question : « L'athéisme contemporain prépare-t-il une nouvelle religion ? » et ma réponse était affirmative en citant tous les prétendus « progrès » apportés par contraception, avortement, euthanasie, écologie anti-espèce humaine, idéologie du « Gender », bref ce que Jean-Paul II appelait « la culture de mort ».

L'imposture suprême

Comme l'exprime le *Catéchisme de l'Église catholique*, l'Antichrist, c'est l'imposture religieuse suprême, un pseudo-messianisme où l'homme se glorifie lui-même à la place de Dieu et de son Messie. Pie XI avait déjà décelé dans le communisme ce « faux mysticisme », cette contrefaçon de la rédemption des humbles, ce messianisme prolétarien. Puisque « le Royaume ne s'accomplira pas par un triomphe histo-



La foule révolutionnaire se presse au Champ de Mars en 1794 pour une religion de substitution.

rique de l'Église... mais par une victoire de Dieu sur le déchaînement ultime du mal », il ne faut pas nous étonner que la préparation de cette étape finale se poursuive en se perfectionnant. Pour en savoir plus, m'écrit un correspondant, lisez une œuvre de notre ministre de l'Éducation nationale, *La Révolution française n'est pas terminée* (Seuil, 2008).

Je n'ai bien évidemment pas l'intention d'acheter cet ouvrage, mais ce que me livre mon correspondant recouvre très exactement ce que j'ai entendu du ministre en question en visionnant une entrevue, donnée il y a quelques mois. La Révolution de 1789 est présentée

comme un événement « métahistorique », c'est-à-dire religieux, « l'incarnation d'un sens », « l'engendrement d'un homme nouveau ». Pour l'avènement de cette religion athée, l'école a un

rôle fondamental, elle va « dépouiller l'enfant de toutes ses attaches pré-républicaines », ces fameux déterminismes familiaux détestés par Vincent Peillon, pour l'élever à sa dignité de citoyen. Il s'agit « d'une nouvelle naissance, une transsubstantiation qui s'opère dans l'école et par l'école, cette nouvelle église avec son nouveau clergé, sa nouvelle liturgie, ses nouvelles tables de la loi ».

La République du Grand Orient, en 1905, n'avait pas trouvé cela malgré les efforts du petit père Combes. Décidément, le « singe de Dieu » se dévoile de plus en plus et c'est bien une religion luciférienne qu'il prépare. Même s'il sait que ce

n'est pas pour cette fois, puisque la Très Sainte Vierge a annoncé à Fatima que son Cœur Immaculé allait triompher, il investit pour l'avenir. On peut être sûr de son obstination, « *perseverare diabolicum* ». Jusqu'à sa défaite finale il continuera à persécuter les fidèles, à tromper les imprudents qui sont à l'affût de tout ce qui est nouveau. Je rencontre parfois des chrétiens, qui lisent des livres dangereux pour leur foi, avec une inconscience ahurissante, parce que cela doit être « tendance », je suppose. Je n'ai pas encore eu entre les mains le dernier document épiscopal relatif à l'enseignement catholique, mais il est impératif qu'il donne les bases solides d'une rénovation portant sur la transmission du contenu de la foi mais également sur la formation de l'intelligence à l'esprit critique. Compte tenu de l'omniprésence des médias audiovisuels, savoir détecter le mensonge et les errements, ne pas « gober » n'importe quoi est devenu vital dans ces temps difficiles : la grâce divine fera tout le reste. ♦

Père Yannik BONNET



Que répondre à...

► L'islam et le christianisme sont des religions du Livre

LE CHRISTIANISME ET L'ISLAM FONT PARTIE DES RELIGIONS DU LIVRE.

Cette classification, très répandue aujourd'hui dans certains milieux scientifiques (le CNRS désigne ainsi un de ses laboratoires de recherche) et même chez des auteurs catholiques, est source de graves ambiguïtés. L'article « du » implique que les deux religions auraient en partage un même livre, ce qui est faux. En effet, les chrétiens ne peuvent pas se reconnaître dans le regard que le Coran porte sur le christianisme puisqu'il réfute ce qui constitue l'essentiel de leur foi (la Sainte Trinité, la divinité de Jésus, unique Sauveur des hommes). Quant à la présence dans le Coran de personnages aux noms bibliques, il ne s'agit que d'apparentes, et donc trompeuses, similitudes. Leur rôle à tous consiste à rappeler aux « égarés » la religion de la « soumission » (sens du mot « islam ») prescrite par

Dieu à Adam qui l'aurait acceptée au nom de toute l'humanité. Le père Jacques Jomier (o.p.), grand islamologue, notait à cet égard : « C'est une véritable relecture des événements (bibliques) qu'offre le Coran, relecture que les musulmans présentent comme le rétablissement d'une vérité qui aurait été défigurée » (« Un chrétien lit le Coran », *Cahiers Évangile*, n° 48).

MAIS DANS LE CHRISTIANISME COMME DANS L'ISLAM, DIEU PARLE AUX HOMMES PAR DES LIVRES.

Les deux religions se réfèrent à des Livres sacrés, mais elles ne leur donnent pas le même statut. Pour les musulmans, le Coran est un Livre incréé, dicté par Dieu en arabe à Mahomet par l'intermédiaire de l'ange Gabriel, si bien que l'homme n'a eu aucune part active à sa conception et à sa rédaction. Le caractère « divin » du Coran rend blasphématoire toute critique littéraire et historique du texte qui

est réputé immuable et intangible. Pour les chrétiens, Dieu parle aux hommes, non au moyen d'un écrit intemporel descendu du Ciel mais en inspirant des auteurs (c'est le rôle du Saint-Esprit) qui sont libres d'écrire avec leur style propre. En outre, la variété des textes s'enracine dans des milieux historiques donnés. Il y a comme un partenariat entre Dieu et l'homme, ce qui autorise l'exégèse et donne vie à la tradition de l'Église, alors que dans l'islam la tradition se comprend comme un attachement à un passé fixé pour toujours. On peut dire que le christianisme est une religion à livres tandis que l'islam est une religion du Livre. Le *Catéchisme de l'Église catholique* montre bien cette différence : « La foi chrétienne n'est pas une religion du Livre. Le christianisme est la religion de la Parole de Dieu, non d'un verbe écrit et muet mais du Verbe incarné et vivant » (n. 108). Annie Laurent

L'ESPRIT DE LA LITURGIE

Solennité des
saints Pierre et Paul

Le 29 juin réunit les deux apôtres Pierre et Paul en une seule fête, attestée à Rome vers 258. D'après une tradition, ces deux héros de la foi subirent le martyre le même jour et dans la même ville. La célébration annuelle en a commencé sur le tombeau de ces saints, à la basilique du Vatican, pour Pierre, et à celle de la voie d'Ostie, « hors les murs », pour Paul. Le missel et le bréviaire (forme extraordinaire) gardent trace de cette double célébration originelle : le 29 juin, il est surtout question de saint Pierre, alors que le lendemain est consacré à saint Paul. La dernière réforme (1970) réduit cette fête au seul 29 juin, réservant au lendemain la mémoire des premiers martyrs de Rome, dont le long éloge figure déjà au martyrologe romain de Grégoire XIII (1584).

De la crainte à l'amour

Comme toutes les anciennes solennités, la fête des apôtres est préparée par une vigile, dont la forme ordinaire garde la messe, avec le rappel de l'amour de Pierre au Christ ressuscité (Jn 21, 15-19). « À son triple reniement, commente saint Augustin, Pierre oppose une triple confession, voulant que sa langue n'obéisse pas moins à l'amour qu'elle n'a obéi à la crainte (...). Renier le Pasteur a été l'effet de la crainte : que l'office de l'amour soit de paître le troupeau du Seigneur ! » (Sur Jean, traité 123, n. 5).

Aux premières vêpres, l'hymne exalte ainsi le double témoignage du sang : « Maître des clés du Ciel ou Docteur des nations, tous deux juges du monde et ses vrais luminaires, vainqueurs, l'un par la croix, l'autre par le glaive, ils entrent, couronnés, au sénat de la Vie. Heureuse Rome, que des princes si grands ont empoignée de leur sang précieux ! Plus que ton renom, ce sont leurs mérites qui font ta beauté sans égale ici-bas. » (bréviaire romain et Liturgia Horarum). Pour évoquer Paul, la messe du jour (forme ordinaire)



La passion des deux apôtres est célébrée le même jour.

re) redonne ses lignes à Timothée, au soir de sa vie : « Me voici déjà offert en sacrifice, le moment de mon départ est venu. Je me suis bien battu (...), je suis resté fidèle. Je n'ai plus qu'à recevoir la récompense du vainqueur : dans sa justice, le Seigneur, le juge impartial, me la remettra en ce jour-là, comme à tous ceux qui auront désiré avec amour sa manifestation dans la gloire » (2 Tm 4, 6-8) ; Pierre est rappelé quant à lui par la confession de Césarée (Mt 16, 13-19). Plus tard, une préface issue du Sacramentaire léonien (VI^e siècle) met l'accent sur le charisme de chacun des « deux apôtres Pierre et Paul : celui qui fut le premier à confesser la foi, et celui qui l'a mise en lumière ; Pierre qui constitua l'Église en s'adressant d'abord aux fils

d'Israël, et Paul qui fit connaître aux nations l'Évangile du salut. L'un et l'autre ont travaillé, chacun selon sa grâce, à rassembler l'unique famille du Christ ». En cette fête, temps fort de l'Année de la foi, le Seigneur Jésus, « pasteur éternel, n'abandonne pas son troupeau, mais, par (ses) bienheureux apôtres, l'entoure d'une continue protection » (Préface des apôtres). Et cette protection de Pierre et Paul ne vise-t-elle

pas ultimement à nous ouvrir les portes du Ciel, l'un par le pouvoir des clés et l'autre par son enseignement : « Ô Pierre, bon Pasteur, faites clément accueil aux vœux des suppliants, et des liens du péché dégagez-les, puisque vous avez le pouvoir d'ouvrir et de fermer le Ciel d'une parole. Ô Paul, Docteur sans égal, dirigez notre vie, aidez notre âme à s'élever vers le Ciel où le don parfait et plénier chassera ce que nous portons d'inachevé » (bréviaire monastique, à Laudes ; Liturgia Horarum, 18 nov.).

◆ Pierre JULIEN

> Spiritualité - Pèlerinage

• **Le Sanctuaire Notre-Dame de Montligeon** s'associe à la 4^e Biennale d'Art Contemporain de Mortagne du 29 juin au 14 juillet. Exposition des toiles de C. Roch et de la collection « Faces of Christ », tous les jours de 9 h à 19 h. Vernissage le dimanche 30 juin à 12 h 15. Concert « La Voix de l'Ange » fresque musicale autour de la vie du Christ. Le samedi 13 juillet à 20 h 45 dans la basi-

lique. Entrée libre.
Rens. : Sanctuaire N.-D. de Montligeon, 26, rue Principale, 61400 La Chapelle-Montligeon. Tél. : 02 33 85 17 00 – sanctuaire@montligeon.org – www.montligeon.org

• **Pèlerinages à Cotignac** avec les chanoines réguliers de la Mè-



re de Dieu pour les pères de famille les 5-7 juillet (xavier.de-certaines@hotmail.fr)
Rens. : Tél. : 04 68 58 11 58 – www.chanoines-lagrasse.eu

• **Session Foi et Raison** : du 27 au 31 août. Cinq jours de formation thomiste avec les pères de la Fraternité Saint-Vincent-Ferrier. Thème de la session : la Vérité. Pour ts à p. de 18 ans, prix : 75 € (repas

compris), logt : à partir de 15 €/nuit.
Rens. et insc. : Tél. : 02 43 98 64 25 – fsvf@chemere.org – www.chemere.org

• **Session d'été avec l'IPC** sur « Les interrogations de la sagesse » du 25 au 30 août près de Nantes, pour ts de 17 à 77 ans.
Rens. : Tél. : 01 43 35 38 50 – www.ipc-paris.fr

MÉLODIE GRÉGORIENNE

Alléluia
Benedictus es

« L'Église reconnaît dans le chant grégorien le chant propre de la liturgie romaine. » (Vatican II, Constitution sur la sainte liturgie) Pour répondre à ce souhait, cette chronique donne un descriptif de la mélodie de quelques pièces du répertoire grégorien, disponibles à l'écoute sur notre site Internet (www.hommenouveau.fr).



On est habitué au binôme louange-extériorité. En fait, les mélodies grégoriennes, et les alléluias notamment, nous orientent davantage vers une dimension plus contemplative de la louange. Et c'est bien le cas ici. Alors que le texte du verset, emprunté au psaume 47, appelle de façon très expressive tous les peuples à applaudir Dieu et même à bondir de joie en sa présence, la mélodie douce et pénétrante de cet alléluia dirige avec réalisme notre regard vers le Ciel, vers l'accomplissement ultime, plénier et tout paisible de la destinée des nations à louer Dieu. Ici-bas, en effet, nous savons trop que les nations ont d'autres occupations, souvent moins innocentes, que celle de s'unir pour danser de joie devant le Seigneur.

L'alléluia commence de façon très ferme. On part du ré (*), tonique du premier mode, puis on entend un double fa (*) et le sol qui suit (*) est également allongé. Cela donne à ce début quelque chose de très net qui per-

met de bien lancer le mouvement. Ce mouvement se déploie sur les notes suivantes en un bel élan large et sonore qui conduit la mélodie jusqu'au do aigu (↗). Une fois ce sommet atteint, la descente est amorcée presque aussitôt et elle est très belle et très contemplative, uniquement constituée d'intervalles de seconde (↘). On se pose d'abord sur le la (*), puis après avoir touché le sol on remonte et on touche le si bémol (*) avec sa belle nuance de tendresse, et on redescend vers le fa (*). Ce double petit motif mélodique décalé d'un ton (1) (2) donne l'idée d'un regard qui se renouvelle en se portant sur un être aimé. Après la demibarre, le regard se prolonge encore en une longue courbe d'abord montante (↗) puis globalement descendante (↘), ce qui n'empêche pas de multiples petits rebonds qui donnent vie et chaleur à tout cet ensemble. L'atmosphère est ainsi très calme, très paisible, elle exprime à merveille la louange au Ciel.

◆ Un moine de Triors ◆

CHRONIQUE D'HISTOIRE

La Restauration méconnue

Francis Démier, dans son gros livre sur *La France de la Restauration* (1814-1830) qui compte plus de 1 000 pages (paru en 2012 dans la collection « Folio Histoire ») ne le cite qu'une fois. Pourtant le *Journal* qu'a tenu la marquise de Montcalm d'avril 1815 à février 1819 est un document très intéressant et riche sur les



premiers temps de la Restauration. Le texte avait fait l'objet d'une première édition en 1936, mais elle était bien imparfaite. Henri Rossi, en se fondant sur les manuscrits conservés à la Bibliothèque de la Sorbonne, en propose une édition critique qui fera désormais référence. La richesse des notes de bas de page ajoute à l'intérêt de l'ouvrage.

La marquise de Montcalm était la sœur du duc de Richelieu qui fut président du Conseil de 1815 à 1818 et de 1820 à 1821. Elle tenait un salon, fort couru, et notait au jour le jour les informations et nouvelles qui lui parvenaient et aussi les réflexions que lui inspiraient les événements et l'évolution des esprits.

La marquise de Montcalm, comme son frère, illustre bien cette famille d'esprit qui fut très répandue sous la Restauration et que l'histoire politique a trop négligée : toujours fermement opposée à l'Empire et à la République, la marquise de Montcalm est toujours restée fondamentalement légitimiste mais sans partager les excès des ultras ni non plus verser dans le libéralisme.

Marquise de Montcalm, Mon journal, commencé le 10 avril 1815, Honoré Champion, 366 p., 90 €.

L'Arlesien André Pomme (1756-1842), député en 1792 puis, un court moment en 1815, maire de sa ville natale, est un personnage peu connu de la Révolution.



Pourtant sa vie comporte bien des aspects caractéristiques de cette époque tourmentée. Il appartient d'abord au clergé puis se tourne vers la franc-maçonnerie. Sa vie aventureuse le mène en Guyane puis il est élu à la Convention. Il fait partie de ces « missionnaires de la République » qui sont envoyés par la Convention dans différentes régions pour remplir différentes missions (de maintien de l'ordre public, de répression ou d'approvisionnement). Sous le Directoire, il est élu au Conseil des Cinq-Cents. Il lutte, selon ses termes, contre « les fureurs du royalisme, du fanatisme et de l'anarchie ». Il soutient la politique de déportation des prêtres non assermentés. Sous le Consulat et l'Empire, sa carrière politique s'interrompt, mais il reste actif et influent dans la franc-maçonnerie.

Le livre que lui consacre Max Daniel a le mérite d'être la première biographie complète sur ce personnage. Mais cet ouvrage, malgré les sources d'archives utilisées et les nombreuses informations inédites apportées, manque de rigueur et le style n'est pas celui d'une œuvre historique.

Max Daniel, 1792. Le Diable s'appelait André Pomme, Les Éditions du Net, 162 p., 13 €.

Beria, né en Géorgie en 1899, ne fait pas partie des révolutionnaires historiques de 1917 (il était à cette époque informateur de la police tsariste). Il va néanmoins s'imposer très vite comme un homme indispensable, tout dévoué à son compatriote Staline.

D'abord chef de la police géorgienne, il est nommé à la tête du NKVD – la police politique soviétique – en 1938. Il fut encore, pendant la Seconde Guerre mondiale, le fondateur du SMERCH, agence de contre-espionnage militaire et, après la guerre, « il chapeaute l'espionnage soviétique à l'étranger, permettant à l'URSS de développer son propre programme atomique, supervisé directement par lui » (Y. Denoël).



En 1972, l'historien américain d'origine polonaise, Thaddeus Wittlin, lui avait consacré une biographie qui reste un ouvrage de référence. Cet ouvrage est réédité. Il est extraordinairement riche et d'un style très agréable. Parmi ses attributions, Beria eut celle de réorganiser le Goulag. Wittlin évoque cette tâche dans un chapitre intitulé « Le négrier ». Il écrit notamment : Beria « veille au moindre détail, dessine les camps un à un, leur attribue un nombre déterminé de baraquements et précise les dimensions de chacun d'entre eux : cuisine, bains, lavoir, latrines et entrepôts. Il détermine les rations de nourriture à attribuer aux déportés pendant leur transfert de la prison à leur lieu de destination ».

Après la mort de Staline, Beria est arrêté, accusé de complot et d'espionnage (« crimes auxquels personne ne croit », écrit Wittlin) et exécuté d'une balle dans la nuque.

Thaddeus Wittlin, Beria, chef de la police secrète stalinienne, Nouveau Monde éditions, 490 p., 24 €.

Yves CHIRON

Mots croisés

Horizontalement

1. Inutile pour supprimer les encombrements routiers. 2. Pigeon aux lentilles – Passage de l'année – Tentai. 3. Nourriture peu appétissante. 4. Un bon bout de temps – Quartier de Béroulle – Langue en poche. 5. Superbe. 6. Sélectif – Annonce le milliardième d'unité. 7. Se lèvent – On le préfère sans faux col. 8. Produit de l'électricité – Attire l'attention – Île de France – Précipité (en épelant). 9. Partie de pêche – Fatigue beaucoup. 10. Ascensionniste sur scène – Forme d'entreprise – Commun en Méditerranée. 11. A perdu le Sud – Visions. 12. Visions.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Verticalement

A. Prise de boisson – Prise de boisson. B. Coule en Bavière – Habite chez nous. C. Avance en liquide – Distingué – Pour une distribution locale. D. Avalée de bas en haut – Premier plaqué – Sur la Tille. E. En Chaldée autrefois – Ivre en argot. F. Machin – Mal parlée. G. Rendrons plus fort – Dit « le Sage » ou « de Novgorod ». H. Coule à Novgorod – Va de ville en ville – Avant devant. I. Nous envoie beaucoup de fleurs ou ne nous en fait aucune – A peuplé le maquis. J. Gaulois – A supporté l'eau mais pas le vin – 81 en plaque. K. Refus puéril – Partie du Languedoc – Massif en Provence. L. A un accent. D.H. (La solution au prochain numéro)

Solution du n° 1544 daté du 8 juin 2013

Horizontalement : 1. Susceptibles. 2. Tôles – Ail. 3. Isère – Erdö. 4. Nin – Cr – Ein. 5. Amortie – Anel. 6. Lo – Urbs – Néri. 7. Inaboutie – On. 8. Ei – Ans – Dd. 9. Néon – Star. 10. Listeria. 11. Er – Écolo – Sam. 12. Suprématiste.

Verticalement : A. Spinaliennes. B. Simonie – Ru. C. Sténo – Ol. D. Cor – Rubanier. E. Électron – Scè. F. Pé – Ribus (subir) – Tom. G. Tsé – Est – Vêla. H. Ré – Il – Rot. I. Badiane – Si. J. Lionne – Tass. K. El – Éroda – At. L. Palindrome.

LA RÉSISTANCE NE SE FAIT PAS SEULEMENT DANS LA RUE !



Pharmaciens hors-la-loi

Un outil indispensable pour tous les objecteurs de conscience, spécialement pour les pharmaciens, privés par la loi de ce droit fondamental.

14€

Aux Éditions de L'Homme Nouveau

Bon de commande

Oui, je commande exemplaire(s) de *Pharmaciens hors-la-loi*, sous la dir. de Mgr Marc Aillet, Éditions de L'Homme Nouveau, 92 p., 14 € (frais de port offerts).

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville : Tél. :

Bulletin à renvoyer avec votre règlement à l'ordre de L'Homme Nouveau (10, rue Rosenwald, 75015 Paris). Règlement par carte bancaire au 01 53 68 99 77.

Bienheureux Abouna Yaacoub

Un saint Vincent de Paul libanais

Repères

> 1^{er} fév. 1875

Naissance au Liban
de Khalil Haddad, futur
père Jacques.

> 25 août
1893

Entrée chez les capucins.

> 1^{er} nov. 1901

Ordination sacerdotale.

> 1^{er} janv.
1913

Lancement de la revue
L'Ami de la Famille.

> 1919

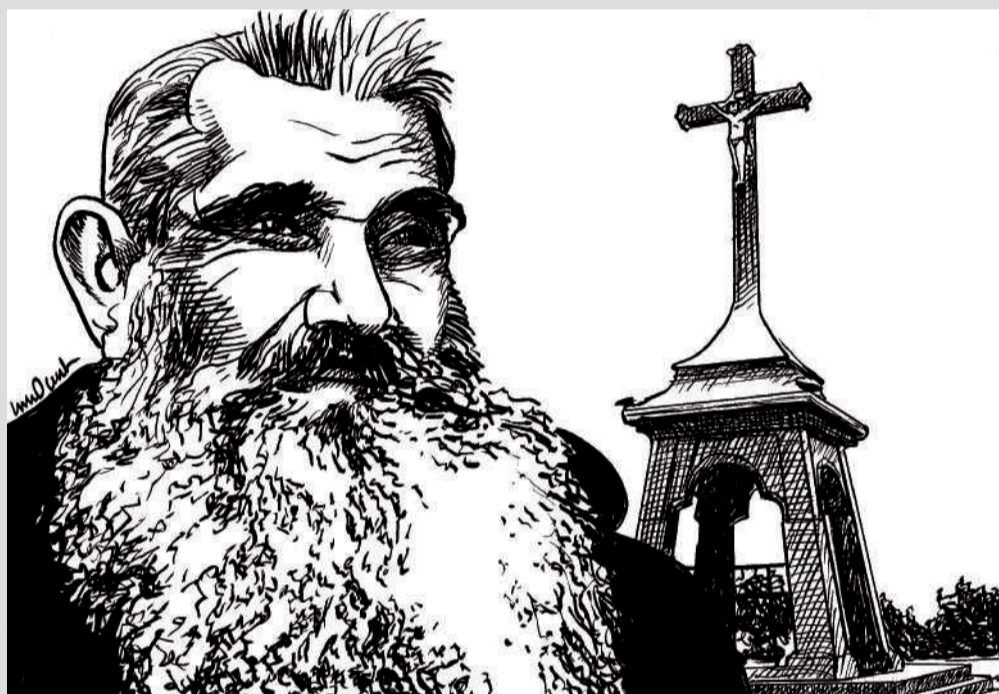
Fondation du couvent
Notre-Dame de la Mer.

> 26 juin
1954

Abouna Yaacoub rend
son âme à Dieu.

> 22 juin
2008

Béatification.



Témoin infatigable de l'Évangile au Liban, Abouna Yaacoub, prêtre capucin, était habité par l'amour de la Croix, de l'Eucharistie, de la Sainte Vierge. Il multiplia les œuvres d'assistance sociale, fonda une congrégation religieuse et fut un grand prédicateur.

Khalil Haddad, qui deviendra le père Jacques (Abouna Yaacoub), est né le 1^{er} février 1875, à Ghazir au Liban, dans une famille qui compte quatorze enfants, dont six mourront en bas âge. Ses parents sont couturiers. Khalil fait sa scolarité à Ghazir. Intelligent, travailleur, consciencieux, il ne rencontre aucune difficulté dans ses études. Un jour, à table, Mme El-Haddad ouvre son cœur à ses enfants : « Ah ! Quel bonheur pour moi, si l'un de vous devenait prêtre ! », et son regard s'arrête sur Khalil. « Pourquoi me regarder, moi ? », s'exclame celui-ci ; voyez

les autres ! Non, non, pas moi ! ». En juillet 1891, à l'issue de sa classe de littérature, Khalil reçoit le « Prix de sagesse », décerné par le suffrage des élèves avec l'approbation des maîtres. En 1892, Khalil est invité par un oncle lointain qui tient une hôtellerie à Alexandrie, en Égypte. Dès son arrivée, il est embauché par les Frères des Écoles Chrétiennes du collège Saint-Marc comme professeur d'arabe, langue qu'il maîtrise parfaitement. Après avoir réglé ses dépenses ordinaires, il fait parvenir le reliquat de son salaire à son père. Pour garder sa foi et sa pureté, Khalil s'adon-

« Seul l'esprit chrétien peut triompher de l'esprit du monde. »

ne à la prière et à la visite des églises. Un jour, sur les instances d'un ami, il accepte d'aller à un spectacle agrémenté de projections photographiques. Bientôt écoeuré par des images provocantes, il se voile les yeux de la main ; il ne se laissera plus prendre ainsi. Le 28 février 1893, lors des obsèques d'un prêtre francis-

cain de 42 ans, Khalil saisit le néant de la vie, ainsi que la beauté du détachement total dont ce religieux avait donné l'exemple : « Oui, je me ferai prêtre, se dit-il, je serai à Dieu et rien ne m'arrêtera. » Cependant, ses camarades le raillent pour ses fréquentes visites à l'église et lui racontent des grossièretés sur les ecclésiastiques, en particulier sur un malheureux prêtre qui ne vit pas conformément à son sacerdoce. Profondément ému par l'état de ce prêtre, Khalil passe des nuits à prier pour lui. Il déclare à ses compagnons : « Eh bien, je me ferai prêtre, et je vous ferai voir comment sont les bons prêtres ! – On verra bien, saint homme ! », lui rétorque-t-on.

Capucin

Lorsque M. El-Haddad apprend la résolution de son fils, il s'y oppose vigoureusement. Mais Khalil demeure ferme dans son dessein et son père finit par céder : le 25 août 1893, il l'accompagne au proche couvent des pères capucins. Khalil est au comble de la joie. Lors de sa prise d'habit, il reçoit le nom de frère Jacques. Le couvent compte de nombreux jeunes religieux chassés de France par la persécution. Après sa première profession, le 14 avril 1895, frère Jacques commence ses études de philosophie et de théologie. Les étudiants doivent assurer une bonne partie des travaux d'entretien. Durant les vacances, ils s'adonnent à de gros travaux de maçonnerie. Frère Jacques est en outre employé à diverses missions où sa connaissance de l'arabe et des mœurs du pays est mise à profit. Dès 1896, il rend des services apostoliques, en particulier par les exercices du mois de Marie. Il fait sa profession perpétuelle le 24 avril 1898 et aspire à l'ordination sacerdotale : « Mon Dieu, priez-moi, donnez-moi de célébrer, ne fût-ce qu'une seule fois, le Saint Sacrifice de la messe, ensuite vous pourrez me prendre chez vous. Ce sera ma plus grande joie et ma plus grande consolation. » Le 1^{er} novembre 1901, il est ordonné prêtre. Abouna Yaacoub est bientôt

nommé économiste des couvents des capucins du Liban. Cette charge lui impose de longues marches sur les sentiers de la montagne. Ses courses incessantes l'exposent à de multiples dangers qui ne l'empêchent pas d'accepter des commissions pour les frères ou les sœurs rencontrés. En juillet 1910, le père Jacques s'embarque pour la France. Pour le remercier de son labeur, ses supérieurs lui offrent un pèlerinage à Lourdes, Rome et Assise. Après trois jours passés à Lourdes, il s'arrache à la grotte bénie et quitte la France qu'il ne reverra jamais. Il se rend à Assise, puis à Rome, où le pape saint Pie X le reçoit en audience.

Fondateur d'écoles

À partir de 1905, Abouna Yaacoub est responsable de la direction des écoles créées par les capucins dans la montagne. Il refuse l'idée de grandes institutions pédagogiques et favorise celle de petites écoles gratuites dans tout le Liban, offrant l'éducation à tous, notamment aux enfants des pauvres. En cinq ans, il portera le nombre des écoles de 15 à 230. Cet apostolat exige de lui une inlassable patience pour trouver les locaux, les professeurs, le mobilier, les fournitures scolaires, les finances, pour écouter les doléances des familles et apaiser les querelles. Abouna Yaacoub propage avec zèle le tiers-ordre franciscain. Il explique que saint François exhortait ses auditeurs à haïr le péché et à mener une vie de pénitence ; plusieurs d'entre eux voulurent se ranger sous sa bannière et il leur traça une voie nouvelle, adaptée à la vie laïque : telle est la raison d'être du tiers-ordre. « *L'esprit du monde actuel est en train d'ébran-*

ler les élus, affirme le père. *Seul l'esprit chrétien peut triompher de lui... Cet esprit est contenu dans les conditions d'admission du candidat (au tiers-ordre) dont les principales sont : une bonne conduite, l'amour de la paix, l'attachement à la foi catholique, la soumission à l'Église.* » Il fonde sa première fraternité du tiers-ordre à Beyrouth, en 1906. Le père suit de près la bonne marche de ses fraternités qu'il confie à des prêtres eux-mêmes tertiaires, se réservant l'organisation des rassemblements régionaux ou nationaux. Le 1^{er} janvier 1913, il lance une revue, *L'Ami de la Famille*, où paraissent des articles de spiritualité, de pédagogie, de poésie... Il publie aussi divers ouvrages, dont une petite vie de saint François, des pièces de théâtre religieux, des textes de chemin de croix.

Pendant la Première Guerre mondiale, les capucins français devant quitter le Liban, Abouna Yaacoub reçoit la charge de supérieur des capucins libanais. Sous l'occupation turque, il court des risques énormes pour sa vie, d'autant que la famine et le typhus s'abatent sur le pays. Il se cramponne à la Croix avec une foi inébranlable.

Depuis longtemps, Abouna Yaacoub prépare la construction d'un centre de réunion générale pour ses fraternités. Après la guerre, un autre objectif vient s'ajouter à ce dessein : ériger un monument où l'on viendrait prier pour les milliers de Libanais morts sans trouver quelqu'un pour dresser une croix sur leur tombe. Enfin, de là, on appellera la bénédiction de la Vierge sur tous les Libanais émigrés. En 1919, il achète un terrain à Jall-Eddib, sur une

colline où il érige un petit couvent dédié à Notre-Dame de la Mer. En 1923, il inaugure un nouveau bâtiment ainsi qu'une statue de la Vierge portant Jésus, avec un navire à ses pieds. Deux ans après, une grande croix, de dix mètres de haut, est placée au sommet de l'édifice. Le père Jacques exulte de bonheur. En 1929, il entreprend, à Deir el-Qamar, petite ville qui fut longtemps la capitale du Liban, l'érection d'une Croix monumentale de vingt mètres qui sera inaugurée en 1932. Bientôt un chemin de croix puis une illumination nocturne sont installés.

Dès juillet 1925, Abouna Yaacoub agrandit le bâtiment du sanctuaire de Notre-Dame de la Mer. Un jour de 1926, on l'appelle pour entendre la confession d'un prêtre malade. Il s'agit d'un ancien moine sorti de son couvent et maintenant repent. Le père accueille ce pauvre prêtre à Notre-Dame de la Mer, et commence ainsi une œuvre d'assistance aux prêtres âgés et à ceux qui sont atteints d'infirmités durables, physiques ou mentales. En 1948, le sanctuaire de la Croix (Notre-Dame de la Mer) hébergera 400 malades.

Une nouvelle fondation

Devant l'accroissement de travail que procure l'accueil des prêtres et des malades, Abouna Yaacoub envisage la fondation d'une nouvelle congrégation religieuse, affiliée au tiers-ordre franciscain. Durant l'été de 1929, aidé par des sœurs franciscaines, un petit groupe de jeunes filles tertiaires qui aspirent à la vie religieuse viennent s'occuper des prêtres, prendre des cours et s'initier à toutes sortes de travaux. Leur vie est rude... Mais tout se passe dans la gaieté et l'enthousiasme, tant un feu intérieur dévore ces âmes ardentes. Le père Jacques leur donne une formation spirituelle et insiste sur la bonne entente, la charité, le dévouement, la vie humble dans le silence. Ce groupe deviendra la congrégation des franciscaines de la Croix du Liban. La communauté s'accroît rapidement.

Dès 1937, le gouvernement libanais accorde au père Jacques une subvention pour chaque personne accueillie par les sœurs. Dès lors, on voit arriver, envoyés par le gouvernement ou les municipalités, des infirmes, des personnes âgées, des aveugles, des handicapés

Retraites

• **Avec les pères de Saint-Joseph de Clairval** : exercices spirituels pour hommes (à p. de 17 ans) du 12 au 17 et du 24 au 29 juil., du 1^{er} au 6 et du 20 au 25 août à Flavigny ; du 26 au 31 août en Belgique.

Rens. : Abbaye Saint-Joseph de Clairval, Exercices spirituels, 21150 Flavigny-sur-Ozerain. Tél. : 03 80 96 22 31 – fax : 03 80 96 25 29 – abbaye@clairval.com – www.clairval.com

• **Exercices spirituels de saint Ignace avec les Coopérateurs Paroissiaux du Christ-Roi** :

pour hommes du 22 au 27 juil., du 5 au 10 et du 19 au 24 août à Chabeuil ; du 15 au 20 et du 15 au 23 juil., du 12 au 17, du 12 au 20 et du 26 au 31 août à Bieuzy ; du 2 au 7 sept. à Valensole. Pour jnes filles du 15 au 20 juil. à Chabeuil ; du 29 juil. au 3 août et du 2 au 7 sept. à Bieuzy.
Rens. : Chabeuil : 04 75 59 00 05 (– 08 13 pour les jeunes filles) ; Bieuzy-Lanvaux : 02 97 56 01 69 ; Valensole : 04 92 78 50 25 ou <http://www.cpcr.org/fr2>

• **Au Sanctuaire Notre-Dame de Montligeon** : Retraite fondamentale, « Apprendre à lire, prier et garder la Parole », avec Mgr Le Gall, recteur du Sanctuaire, du 14 au 20 juil.

Rens. : Sanctuaire Notre-Dame de Montligeon, 26, rue Principale, 61400 La Chapelle-Montligeon, tél. : 02 33 85 17 00 – reception@montligeon.org – www.montligeon.org

• **Retraites salésiennes avec l'Institut du Christ-Roi Souverain Prêtre** : du 16 au 20 juil. au séminaire de Gricigliano (PAF : 150 €) ; chez les sœurs Adoratrices en Suisse du 19 au 23 août (PAF : 150 €).

Rens. et insc. : Maison Saint-François-de-Sales, 47 ter, av. de l'Abreuvoir, 78160 Marly-le-Roi. Tél. : 01 39 16 64 05.

• **Avec l'Œuvre des retraites de la Fraternité Saint-Pierre** : récollection pour fiancés du 19 au 21 juil. à l'abbaye N.-D. de Fontgombault ; retraite pour dames et j. filles (à p. de 17 ans) du 22 au 27 juil. à Anancy ; retraite pour hommes et j. gens (à p. de 17 ans) du 19 au 24 août à Anancy.
Rens. et insc. : Mme Chevet, tél. : 09 62 11 60 89 – inscrip.retraites@orange.fr

• **Retraite pour fiancés** avec les chanoines réguliers de la Mère de Dieu les 5-6 octobre à Azille (11700).
Rens. et insc. : Tél. : 04 68 58 11 58 – chanoines@chanoines-lagrasse.eu

Zoom

Une voix qui crie dans le désert

À l'occasion de la visite des écoles, le père est souvent invité à donner un sermon ou une retraite spirituelle. Il s'exprime alors sans emphase mais avec conviction. Il nous reste, de sa main, vingt-quatre volumes de sermons et quantité de feuilles volantes. En présence de son auditoire, il parle de l'abondance du cœur, agrémentant sa

prédication d'anecdotes piquantes et d'exemples tirés de la vie des saints. « *Le prédicateur, dit-il, est le clairon de Dieu... Je suis une voix qui crie dans le désert, dans le cœur du pécheur car il ressemble au désert. Quelle ruine là où Dieu n'est pas !* » Le père Jacques s'adonne également au ministère du sacrement de pénitence.

mentaux... Abouna Yaacoub doit ouvrir d'autres centres d'accueil, agrandir les locaux. Le couronnement de ses travaux est le sanctuaire qu'un appel intérieur le pousse à ériger au Christ-Roi, auquel il veut consacrer le Liban chrétien. Abouna Yaacoub choisit pour emplacement la colline dite « Les Ruines des Rois », où les antiques conquérants avaient gravé sur le roc le souvenir de leurs armées victorieuses. Commencé en 1950, le sanctuaire comprend une basilique et des bâtiments destinés à l'accueil de prêtres et de religieuses, âgés ou malades. Une statue du Sacré-Coeur, de douze mètres de haut, couronne l'édifice. L'inauguration solennelle de ce centre a lieu le dernier dimanche d'octobre 1952, pour la fête du Christ-Roi. Lors des travaux, les ouvriers ont découvert une grotte souterraine. Plein de joie, le Père s'écrit : « *Ça, c'est pour la Reine !* », et il fait aménager un oratoire en l'honneur de l'Immaculée Conception de Marie.

Les œuvres réalisées par Abouna Yaacoub ne lui font pas oublier sa vocation de religieux

capucin. Toute sa vie est jalonnée par la prière. Il a une dévotion toute particulière envers l'Eucharistie et pour la Croix du Christ. Dans ses derniers jours, il ne cesse de répéter : « *La Croix, c'est ma vie ! Ô ma Croix, je te salue ! Tu as toujours été sur ma poitrine, sur ma table, dans ma chambre, sur mes chemins lors de mes randonnées.* » Une de ses dernières paroles est cet appel souvent répété : « *Ô Croix du Seigneur, ô bien-aimée du cœur !* ».

Abouna Yaacoub a toujours bénéficié d'une santé robuste ; toutefois, en 1954, un médecin découvre qu'il est atteint de leucémie. Le 26 juin, Abouna Yaacoub reçoit l'extrême-onction et l'Eucharistie en viatique, puis il rend son âme à Dieu à trois heures de l'après-midi, après avoir murmuré : « *Jésus, Marie, Joseph* ». Il a été béatifié le 22 juin 2008.

Avec le pape Benoît XVI, demandons que « *l'intercession du bienheureux Abouna Yaacoub, unie à celle des saints du Liban, obtienne que ce pays, aimé et martyrisé, qui a trop souffert, progresse finalement vers une paix stable !* ».

Un moine bénédictin

MÉDITATION DU 31 MAI

Marie, toute écoute et action

En conclusion du mois marial après la récitation du chapelet, le 31 mai dernier, en la fête de la Visitation, le Pape François a médité sur ce mystère, montrant comment la Sainte Vierge était femme de l'écoute, de la décision, de l'action et nous confiant à son intercession.

Ce soir nous avons prié ensemble avec le saint rosaire ; nous avons reparcouru plusieurs événements du chemin de Jésus, de notre salut et nous l'avons fait avec Celle qui est notre Mère, Marie, Celle qui nous guide d'une main sûre vers son Fils Jésus.

Marie nous guide toujours vers Jésus. Aujourd'hui, nous célébrons la fête de la Visitation de la Vierge Marie à sa parente Élisabeth. Je voudrais méditer avec vous sur ce mystère qui montre comment Marie affronte le chemin de sa vie, avec un grand réalisme, humanité, sens du concret.

Trois mots résument l'attitude de Marie : écoute, décision, action. Des mots qui indiquent une

voie pour nous aussi, face à ce que le Seigneur nous demande dans la vie. Écoute, décision, action.

Écoute. D'où naît le geste de Marie d'aller chez sa parente Élisabeth ? D'une parole de l'ange de Dieu : « *Et voici qu'Élisabeth, ta parente, vient, elle aussi, de concevoir un fils dans sa vieillesse...* » (Lc 1, 36). Marie sait écouter Dieu. Attention : ce n'est pas simplement « entendre », entendre de manière superficielle, mais

“Marie est attentive à Dieu.”

c'est une « écoute » faite d'attention, d'accueil, de disponibilité envers Dieu. Ce n'est pas la manière distraite avec laquelle nous nous présentons parfois face au Seigneur ou aux autres : nous entendons les pa-

roles, mais nous n'écoutons pas vraiment. Marie est attentive à Dieu, elle écoute Dieu.

La réalité concrète

Mais Marie écoute aussi les faits, c'est-à-dire qu'elle lit les événements de sa vie, elle est attentive à la réalité concrète et ne s'arrête pas à la surface, mais elle va en profondeur, pour en saisir la signification. Sa parente Élisabeth, qui est déjà âgée, attend un enfant : voilà le fait. Mais Marie est attentive à la signification, elle sait la saisir : « *Rien n'est impossible à Dieu* » (Lc 1, 37). Cela vaut également pour notre vie : l'écoute de Dieu qui nous parle, et également l'écoute de la réalité quotidienne, l'attention aux personnes, aux faits car le Seigneur se tient à la porte de notre vie et frappe de plusieurs manières, Il place des



Marie se rend « en hâte » chez sa cousine.

Audience du 5 juin

> La culture du rebut

Lorsque nous parlons d'environnement, de la Création, ma pensée va aux premières pages de la Bible, au Livre de la Genèse, où l'on affirme que Dieu établit l'homme et la femme sur terre afin qu'ils la cultivent et qu'ils la gardent (cf. 2, 15). Cela suscite en moi les questions suivantes : Que signifie cultiver et garder la terre ? Cultivons-nous et gardons-nous vraiment la Création ? Ou bien est-ce que nous l'exploitons et nous la négligeons ? Le verbe « cultiver » me rappelle à l'esprit le soin que l'agriculteur prend de sa terre afin qu'elle porte du fruit et que celui-ci soit partagé : combien d'attention, de passion et de dévouement ! Cultiver et garder la Création est une indication de Dieu donnée non seulement au début de l'Histoire, mais à chacun de nous ; cela fait partie de son projet ; cela signifie faire croître le monde avec responsabilité, en le transformant afin qu'il soit un jardin, un lieu vivable pour tous. Benoît XVI a rappelé à plusieurs reprises

que ce devoir qui nous a été confié par Dieu Créateur exige de saisir le rythme et la logique de la Création. Au contraire, nous sommes souvent guidés par l'orgueil de dominer, de posséder, de manipuler, d'exploiter ; nous ne la « gardons » pas, nous ne la respectons pas, nous ne la considérons pas comme un don gratuit dont il faut prendre soin. Nous sommes en train de perdre l'attitude de l'émerveillement, de la contemplation, de l'écoute de la Création ; et ainsi, nous ne sommes plus capables d'y lire ce que Benoît XVI appelle « *le rythme de l'histoire d'amour de Dieu avec l'homme* ». Pourquoi est-ce le cas ? Parce que nous pensons et vivons de façon horizontale, nous nous sommes éloignés de Dieu, nous ne lisons pas ses signes. Mais « cultiver et garder » ne comprend pas seulement le rapport entre nous et l'environnement, entre l'homme et la Création, cela concerne également les relations humaines. Les papes ont parlé d'« *écologie humaine*

», en étroite relation à l'« *écologie de l'environnement* ». Nous vivons actuellement un moment de crise ; nous le voyons dans l'environnement, mais surtout, nous le voyons dans l'homme.

Urgence de l'écologie humaine

La personne humaine est en danger : cela est certain, la personne humaine aujourd'hui est en danger, voilà l'urgence de l'écologie humaine ! Et le danger est grave, parce que la cause du problème n'est pas superficielle, mais profonde : ce n'est pas seulement une question d'économie, mais d'éthique et d'anthropologie. L'Église l'a souligné à plusieurs reprises ; et beaucoup disent : oui, c'est juste, c'est vrai... mais le système continue comme avant, parce que ce qui prime, parce que ce qui domine, ce sont les dynamiques d'une économie et d'une finance sans éthique. Ce qui commande aujourd'hui, ce n'est pas l'homme, c'est l'argent, l'argent, le gain commande. Et Dieu notre Père a donné le devoir de garder la terre non pas à l'argent, mais à nous : aux hommes et

aux femmes. Nous avons ce devoir ! (...)

Cette « culture du rebut » tend à devenir une mentalité commune, qui contamine tout le monde. La vie humaine, la personne, ne sont plus considérées comme une valeur primaire à respecter et à garder, en particulier si elle est pauvre ou handicapée, si elle ne sert pas encore – comme l'enfant à naître – ou si elle ne sert plus – comme la personne âgée. Cette culture du rebut nous a rendus insensibles également aux gaspillages et aux déchets alimentaires, qui sont encore plus répréhensibles lorsque dans chaque partie du monde malheureusement, de nombreuses personnes et familles souffrent de la faim et de la malnutrition. Jadis, nos grands-parents faisaient très attention à ne rien jeter de la nourriture qui restait. Le consumérisme nous a poussés à nous habituer au superflu et au gaspillage quotidien de nourriture, à laquelle parfois nous ne sommes plus capables de donner la juste valeur, qui va bien au-delà des simples paramètres économiques. ♦

signes sur notre chemin ; Il nous donne la capacité de les voir. Marie est la mère de l'écoute, une écoute attentive de Dieu et une écoute tout aussi attentive des événements de la vie.

Le deuxième mot : décision. Marie ne vit pas « en hâte », en s'es-soufflant, mais, comme le souligne saint Luc, « elle méditait toutes ces choses dans son cœur » (cf. Lc 2, 19 ; 51).

Et également au moment décisif de l'Annonciation de l'ange, elle demande : « Comment cela sera-t-il ? » (Lc 1, 34). Mais elle ne s'arrête pas non plus au moment de la réflexion ; elle accomplit un pas en avant : elle décide. Elle ne vit pas en hâte, mais uniquement quand cela est nécessaire « elle se hâte ». Marie ne se laisse pas entraîner par les événements, elle n'évite pas la difficulté de la décision. Et cela a lieu aussi bien pour le choix fondamental qui changera sa vie : « Me voici, je suis la servante du Seigneur... » (cf. Lc 1, 38), que dans les choix plus quotidiens, mais eux aussi riches de signification.

L'exemple des noces de Cana

L'épisode des noces de Cana me vient à l'esprit (cf. Jn 2, 1-11) : ici aussi on voit le réalisme, l'humanité, le sens concret de Marie, qui est attentive aux faits, aux problèmes ; elle vit et elle comprend la difficulté de ces deux jeunes époux à qui vient à manquer le vin de la fête, elle réfléchit et sait que Jésus peut faire quelque chose, et elle décide de s'adresser à son Fils pour qu'Il intervienne : « Ils n'ont plus de vin » (cf. v. 3). Elle décide.

Dans la vie, il est difficile de prendre des décisions, nous tendons souvent à les renvoyer, à laisser les autres décider à notre place, nous préférons souvent nous laisser entraîner par les événements, suivre la mode du moment. Parfois nous savons ce que nous devons faire, mais nous n'en avons pas le courage ou cela nous paraît trop difficile car cela signifie aller à contre-courant. Marie, dans l'Annonciation, dans la Visitation, aux noces de Cana va à contre-courant ; elle se met à l'écoute de Dieu, elle ré-

fléchit et cherche à comprendre la réalité, et elle décide de se remettre totalement à Dieu, elle décide de rendre visite, bien

“Marie apporte ce qu'elle a de plus précieux : son Fils Jésus.”

qu'étant enceinte, à sa parente âgée, elle décide de s'en remettre à son Fils avec insistance pour sauver la joie des noces.

Le troisième mot : action. Marie se mit en voyage et « se rendit en hâte... » (cf. Lc 1, 39). Dimanche dernier, j'ai souligné cette ma-

nière de faire de Marie : malgré les difficultés, les critiques qu'elle aura reçues devant sa décision de partir, elle ne s'arrête devant rien. Et ici elle part « en hâte ». Dans la prière, de-

vant Dieu qui parle, en réfléchissant et en méditant sur les faits de sa vie, Marie n'est pas pressée, elle ne se laisse pas prendre par le moment. Mais quand elle voit clairement ce que Dieu lui demande, ce qu'elle doit faire, elle ne perd pas de temps, elle ne tarde pas, mais elle part « en hâte ». Saint Ambroise commente : « La grâce du Saint-Esprit ne comporte pas de lenteurs » (Expos. Evang. sec. Lucam, II, 19 : pl, 1560). L'action de Marie est une conséquence de son obéissance aux paroles de l'ange, mais unie à la charité : elle va chez Élisabeth pour se rendre utile. Et en sortant de chez elle, d'elle-même, par amour, elle apporte ce qu'elle a de plus précieux : Jésus ; elle apporte son Fils.

Parfois, nous nous arrêtons nous aussi pour écouter, pour

réfléchir sur ce que nous devrions faire, peut-être savons-nous même clairement la décision que nous devons prendre, mais nous ne passons pas à l'action. Et surtout nous ne nous mettons pas en jeu nous-mêmes en nous « hâtant » vers les autres pour leur apporter notre aide, notre compréhension, notre charité ; pour apporter nous aussi, comme Marie, ce que nous avons de plus précieux et que nous avons reçu, Jésus et son Évangile, à travers la parole et surtout le témoignage concret de notre action.

Prière à Marie

Marie, la femme de l'écoute, de la décision, de l'action.

« Marie, femme de l'écoute, ouvre nos oreilles : fais que nous sachions écouter la Pa-

role de ton Fils Jésus entre les mille paroles de ce monde ; fais que nous sachions écouter la réalité dans laquelle nous vivons, chaque personne que nous rencontrons, en particulier celle qui est la plus pauvre, démunie, en difficulté.

Marie, femme de la décision, illumine notre esprit et notre cœur, pour que nous sachions obéir à la Parole de ton Fils Jésus, sans hésitation ; donne-nous le courage de la décision, de ne pas nous laisser entraîner pour que d'autres orientent notre vie.

Marie, femme de l'action, fais que nos mains et nos pieds aillent « en hâte » vers les autres, pour apporter la charité et l'amour de ton Fils Jésus, pour apporter, comme toi, dans le monde la lumière de l'Évangile. Amen. »

Commentaire

➤ L'exemple de Marie

D epuis le concordat du Latran de 1929 avec l'Italie, il est de tradition que le pape clôturait personnellement le mois de Marie, sauf exception (par exemple, la mort de Jean XXIII en 1963). C'est l'une des plus célèbres manifestations de la religiosité populaire, dont le Pape vient de rappeler non seulement la légitimité, mais encore la nécessité, quand elle est conforme aux normes de l'Église. Déjà, l'Ancien Testament consacrait certaines années à Dieu par la pratique des jubilés, sabbat annuel de la plénitude, en attendant le sabbat éternel du huitième jour, le sabbat sans fin que chante saint Augustin à la fin de *La Cité de Dieu*. Un jubilé mensuel pour commémorer une dévotion particulière, cela est d'institution relativement récente. Malgré tout, le mois de Marie, fêté en mai, en est le plus ancien usage. Cette dévotion vit le jour à Rome au XVIII^e siècle, autour du Collège romain des pères jésuites. Elle se diffusa ensuite rapidement dans les États pontificaux, n'atteignant la France qu'à la veille de la Révolution, à la demande de Louise de France (Thérèse de Saint-Augustin), la fille de Louis XV entrée au Carmel. Pie VII, le premier, la reconnut officiellement en 1815. En France, sous la Restauration, de nombreuses missions paroissiales en étendirent la pratique devenue

dès lors universelle. La date relativement tardive de cette pratique s'explique par l'emprise récente du matérialisme : au temps des cathédrales devait succéder celui d'une pratique plus facile à extérioriser. Selon sa façon didactique, le Pape développe trois points, liés à l'épisode de Marie visitant sa cousine Élisabeth. En premier lieu l'écoute. Celle-ci étroitement liée au silence intérieur, à l'exemple de Marie (cf. Lc 2, 19 et 51), demeure l'attitude fondamentale de tout chrétien. Cela demande beaucoup plus que l'acte simplement corporel, et s'apparente ainsi étroitement à l'obéissance monastique faite de disponibilité, de docilité et de soumission pratique à la volonté divine. Le deuxième point développé par le Pape est la décision. Notre monde si incapable de se décider peut trouver en Marie un beau stimulant. Non que Marie soit pressée ou anxieuse, comme l'est notre société de consommation. Au contraire. Marie, entièrement soumise à la volonté de Dieu et devenue entièrement écoute, vit au rythme de Dieu. Même si elle part « en hâte », elle n'est pas menée par la passion aveugle, ni emportée par les événements comme si

ceux-ci étaient le fruit du pur hasard. Marie ne vit que pour Dieu et elle lui a toujours dit oui : on revoit ici le lien étroit entre écoute et obéissance ; en latin les deux mots sont apparentés. Ainsi est-elle capable de décider, son réalisme se calquant sur celui de Dieu qui n'est que Providence. On voit bien cette disposition dans l'épisode de Cana. La décision de Marie peut paraître

à contre-courant aux yeux du monde ; il n'en va pas de même aux yeux de Dieu, car, comme son Fils (cf. 2 Co 1, 20), Marie n'est que oui. Le troisième point est l'action. Là encore on retrouve l'écoute et l'obéissance. Marie se rend en hâte chez sa cousine Élisabeth. Elle

“Comme son Fils, Marie n'est que oui.”

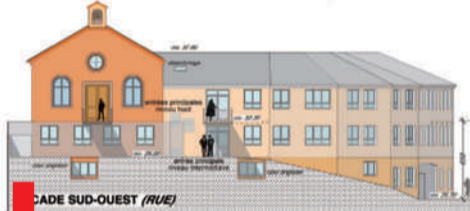
part en hâte, bien que non pressée, stressée comme on dit de nos jours. Si Marie est active, elle n'est jamais activiste. En conséquence et précisément en tant que femme de l'écoute et de la décision, Marie est une femme d'action, sans aucun relent « d'américanisme » chez elle : on nomme ainsi l'hérésie dénoncée par Léon XIII, selon laquelle les vertus dites passives n'auraient aucun intérêt pour la vie spirituelle. Marie nous prouve abondamment le contraire.

Un moine de Triors

À soutenir d'urgence : une école pour enfants handicapés

Michel Valadier

En plus de vingt ans le groupe scolaire Saint-Dominique du Pecq (78) a vu ses effectifs se multiplier au point d'envisager une extension de ses bâtiments. Sans aide de l'État, Saint-Dominique ne peut compter que sur le soutien et l'apport financier de tous ceux qui comprennent l'importance d'un enseignement libre, fidèle aux valeurs chrétiennes inculquées dans les familles.



Façades du futur bâtiment, qui sera dédié à saint Jean Bosco.

Vous connaissez peut-être le groupe scolaire Saint-Dominique ?

Fondé en 1992 avec 33 élèves, il en accueille 730 aujourd'hui. Cet établissement entièrement libre délivre un enseignement de qualité, fondé sur une approche classique des apprentissages. Il y ajoute un véritable projet éducatif chrétien, socle d'une vie authentiquement charitable et fraternelle.

En réponse à la crise de l'Éducation

En parallèle, la crise endémique de l'Éducation nationale ne cesse de s'aggraver, et de plus en plus, le groupe scolaire Saint-Dominique représente une véritable espérance pour des centaines d'élèves et leur famille.

Voilà pourquoi, depuis 1992, le groupe scolaire Saint-Dominique voit augmenter ses effectifs.

Or aujourd'hui, nous devons pousser nos murs. De trop nombreuses familles attendent à notre porte et la place manque.

Nous avons donc décidé il y a deux ans de nous agrandir de façon significative.

Depuis, la phase d'étude est achevée et le permis de construi-

re nous a été accordé. Nous n'attendons plus que la fin de l'année scolaire : le 1^{er} juillet prochain, les travaux commenceront avec la démolition d'un bâtiment existant. Dès septembre, la construction des nouvelles classes débutera. L'objectif est de pouvoir y accueillir les élèves un an plus tard, à la rentrée 2014.

Dans ce nouveau bâtiment, nous avons également prévu de construire une grande chapelle pour la messe qui est célébrée quotidiennement.

Nous allons en outre ouvrir l'unité Bienheureux François de Fatima du collège de garçons. Cette unité est destinée à accueillir des adolescents de 12 à 16 ans qui présentent une maladie de l'intelligence (trisomie ou handicap similaire) mais sont capables de s'intégrer à la vie d'un collège.

Fonctionnement de la nouvelle unité

Les garçons seront accueillis quatre jours par semaine, sur les horaires du collège (sauf le mercredi). Ils doivent avoir une certaine connaissance de la lecture et de l'écriture et leur comportement social doit leur permettre de respecter les

règles principales de l'établissement. L'unité Bienheureux François de Fatima a pour but de permettre à ces garçons de progresser dans les apprentissages de la vie, selon leurs aptitudes et à leur

de dons. Il manque donc encore un million d'euros.

Cette somme est considérable, mais ce projet est la dernière étape qui complétera la construction du groupe scolaire Saint-Dominique.

“Saint-Dominique représente une espérance pour les élèves.”

rythme personnel, et de grandir dans toutes les dimensions de la personne humaine ; ils peuvent être intégrés si cela leur est profitable dans une classe classique pour des cours qu'ils sont capables de suivre. Ils profitent ainsi du cadre d'un collège catholique, reçoivent l'enseignement du catéchisme, assistent à la messe et partagent le plus possible la vie des autres collégiens.

Mais, car il y en a un, mais pour réaliser tout cela, notre budget n'est pas encore bouclé. Le coût total de cette opération s'élève à plus de trois millions d'euros. Nous avons obtenu un emprunt bancaire de 1,5 million d'euros et collecté à ce jour 660 000 euros

Que vous soyez un soutien des premiers jours ou que vous découvriez notre école : s'il vous plaît, aidez-nous !

Vous payez l'impôt sur le revenu (IR) vous pouvez nous apporter une aide de premier ordre.

Quelques exemples

La loi vous permet de déduire de votre impôt sur le revenu 66 % du montant des dons que vous effectuez au cours de l'année d'imposition, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Par exemple :

- si vous donnez 100 €, vous déduisez 66 € de votre IR,
- si vous donnez 250 €, vous déduisez 165 € de votre IR,

• si vous donnez 750 €, vous déduisez 495 € de votre IR. Pour cela, il vous suffit d'envoyer un chèque d'aide au Groupe scolaire Saint-Dominique.

Nous vous encourageons donc à répondre positivement à cet appel si vous le pouvez, mais aussi à en faire une cause militante et à le relayer auprès de vos proches. Soutenir le groupe scolaire Saint-Dominique, c'est promouvoir une éducation libre, capable de former une jeunesse intelligente et courageuse. L'actualité le montre, notre société en a plus que besoin.

Nous vous remercions par avance pour votre générosité. ♦

Éric DOUTREBENTE
Président
Michel VALADIER
Directeur général

Groupe Scolaire Saint-Dominique, 18, av. Charles De Gaulle, 78230 Le Pecq-sur-Seine. Tél. : 01 39 58 88 40 – secretariats@ecole-saintdominique.org – www.ecole-st-dominique.fr

Tribune libre : article d'une personnalité extérieure à la rédaction du journal et qui n'engage que son opinion. Les titres et intertitres sont de la rédaction.